

# Être aidant au Canada 2026

Résultats d'un sondage mené auprès d'aidants  
et de fournisseurs de soins à travers le Canada



Centre canadien  
d'excellence pour  
les aidants

Un programme de la Fondation Azrieli

Fondation  
**Azrieli**  
Foundation



Le Centre canadien d'excellence pour les aidants soutient et habilite les aidants et les fournisseurs de soins, contribue à l'avancement des connaissances et des capacités dans le domaine de la prestation de soins, et plaide en faveur de politiques sociales efficaces et visionnaires, en adoptant une approche qui tient compte des handicaps. Le Centre canadien d'excellence pour les aidants est un programme de la Fondation Azrieli, qui soutient depuis longtemps des initiatives novatrices visant à améliorer l'accès à des soins de qualité.

## Nous contacter

[canadiancaregiving.org/fr](https://canadiancaregiving.org/fr)

[info@canadiancaregiving.org](mailto:info@canadiancaregiving.org)

## Suivez nous



# Reconnaissance des terres

Les bureaux du Centre canadien d'excellence pour les aidants (CCEA) sont situés à Toronto, TKaronto, sur le territoire traditionnel des Anishinaabe, incluant les Mississaugas of the Credit, Haudenosaunee et Huron-Wendat. Cette terre a été régie par Dish With One Spoon Wampum Belt pendant mille ans et récemment par le traité Williams et le traité 13.

Toutes les personnes vivant au Canada sont des personnes visées par un traité; nous faisons tous partie d'une relation fondée sur le respect, la coopération, le partenariat et la reconnaissance des droits autochtones. Le CCEA s'est engagé à assurer l'équité pour les aidants et les fournisseurs de soins autochtones, à apprendre des communautés autochtones et à travailler avec elles.

## Remerciements

Un rapport d'une telle envergure et d'une telle profondeur n'aurait pas pu voir le jour sans l'aide de nombreuses personnes aux compétences et aux points de vue variés. Nous remercions les milliers d'aidants, de fournisseurs de soins et de bénéficiaires de soins qui ont participé au sondage et qui ont contribué à en façonner la conception ainsi que les recommandations politiques que nous sommes fiers de défendre chaque jour.

Merci tout particulièrement à Lisa Covens, Jessie Adessky, Kathleen Theriault et à leurs collègues de Léger pour leur travail de préparation du sondage et pour avoir veillé à ce que les participants de tout le pays puissent y prendre part sans difficulté, tant en français qu'en anglais.

Ce rapport a été soigneusement rédigé par Alissa Klingbaum, Khiran O'Neill, Noah Zon et Adrienne Lipsey, de Springboard Policy.

Nous remercions notre groupe consultatif chargé de l'enquête, composé du Dr Eyal Cohen, du Dre Kerry Kuluski, de Meera Bhulabhai, du Dre Ito Peng et du Dr Nathan Stall, pour leur soutien dans l'élaboration de cette enquête.

Nous sommes particulièrement reconnaissants envers Pamela, Elizabeth Chambers, Nicholas Goberdhan, Bhavini Patel et Fredrica Pottinger, ainsi que leurs familles, d'avoir gracieusement accepté de partager avec nous leur expérience en tant qu'aidants pour ce rapport.

Pilot PMR a assuré le design et la promotion de ce rapport. La rédaction a été effectuée par Patricia Karounos, la traduction par Julie Bourbeau et la révision par Anne-Cécile Desfaits.



# Aidants et fournisseurs de soins : que signifient ces termes ?

## Aidants

Les aidants (aussi appelés « aidants naturels », « proches aidants » ou « personnes proches aidantes ») sont des membres de la famille, des amis ou d'autres personnes offrant un soutien **non rémunéré** à une personne ayant une déficience physique, intellectuelle ou développementale, des problèmes de santé, une maladie mentale ou des besoins liés au vieillissement. Les aidants fournissent des soins parce qu'ils partagent un lien personnel avec la personne, plutôt que dans le cadre d'un travail ou d'une carrière. Cette définition n'inclut pas les parents ou tuteurs qui s'occupent d'un enfant ne vivant pas avec un handicap, un problème de santé ou une maladie.

## Fournisseurs de soins

Les fournisseurs de soins sont des personnes **formées et rémunérées** pour fournir des soins aux personnes qui en ont besoin, en raison d'un handicap physique, intellectuel ou de développement; de problèmes de santé; d'une maladie mentale ou de besoins liés au vieillissement. Cette définition comprend les professionnels de soutien direct, les préposés aux bénéficiaires, les préposés aux personnes vulnérables et les travailleurs de relève.

Les aidants et les fournisseurs de soins, qui jouent un rôle crucial dans l'économie des soins au Canada et contribuent à garantir à tous les Canadiens et Canadiennes une vie digne, ont besoin de davantage de soutien. Les rôles d'aidant et de fournisseur de soins ne s'excluent pas mutuellement : de nombreux fournisseurs de soins sont également des aidants.

Note : Dans ce document, le masculin est utilisé à des fins de simplification de la lecture et désigne l'ensemble des personnes, sans distinction de genre.





# Table des matières

<u>Sommaire exécutif</u>	6
<u>Introduction : La crise en matière de prestation de soins au Canada</u>	14
<u>Méthodologie</u>	19
<u>Vue d'ensemble : la résilience économique du Canada est menacée</u>	23
<u>Portrait des soins au Canada</u>	27
<u>Faire la promotion d'une stratégie sur la prestation de soins fondée sur des données probantes</u>	36
<u>Conclusion</u>	74

# Sommaire exécutif



# Sommaire exécutif

**Les aidants et les fournisseurs de soins sont le pilier des systèmes de santé et d'aide sociale du Canada, mais ils ne bénéficient pas du soutien nécessaire pour s'épanouir.** Le Canada a la capacité de devenir le meilleur endroit où prodiguer et recevoir des soins, mais le manque de soutien aux aidants nuit à des millions de Canadiens et freine la croissance économique actuelle et future. Une réforme politique concrète et substantielle doit être lancée sans attendre pour faire face à cette crise.

**La crise des soins a des conséquences importantes sur notre prospérité économique.** Alors que les Canadiens assument de plus en plus de responsabilités en matière de soins, nous constatons que tous les groupes d'âge et tous les secteurs accusent un retard en matière de productivité, de participation à long terme à la main-d'œuvre et de stabilité financière. Les choix politiques que nous faisons ou que nous choisissons de ne pas faire auront des conséquences durables sur la résilience économique du Canada alors que nous traversons une période d'incertitude.

**Afin de saisir les réalités actuelles de la prestation de soins au Canada, le CCEA a mené un sondage auprès de plus de 2 600 aidants et fournisseurs de soins canadiens au cours de l'été 2025.** Le sondage a révélé que, bien que les aidants constituent un groupe diversifié, ils partagent bon nombre des mêmes difficultés. Les résultats sont clairs : les aidants et les fournisseurs de soins accomplissent un travail essentiel sans bénéficier du soutien adéquat, et ils ont besoin d'une réponse urgente de la part du gouvernement. Les résultats du sondage indiquent clairement les mesures de soutien dont les aidants et les fournisseurs de soins ont besoin pour s'épanouir.

**L'expérience des aidants ne s'est pas améliorée depuis que le CCEA a mené son Sondage national sur la prestation de soins en 2023.** Pour la plupart des aidants, les défis liés à la prestation de soins demeurent bien présents et, pour certains, l'accès aux mesures de soutien a même diminué. Au cours des deux périodes couvertes par le sondage, environ les trois quarts des aidants ont déclaré que leur bien-être avait été affecté négativement et environ deux aidants sur cinq ont connu des difficultés financières. De plus, malgré ces défis persistants, les aidants déclarent désormais avoir plus de difficultés (+6 %) à trouver des services et des options de soins abordables et de haute qualité.

## LA CRISE DES SOINS AU CANADA

77 %

des aidants ont constaté des répercussions négatives sur leur bien-être découlant de la prestation de soins

49 %

des aidants ont connu des difficultés financières découlant de la prestation de soins

51 %

des aidants ne connaissent pas les crédits d'impôt liés aux soins

73 %

des fournisseurs de soins ont songé à quitter la profession

61 %

des aidants ne se sentent pas soutenus par le gouvernement et 44 % des aidants et des fournisseurs de soins sont déçus des progrès réalisés par le gouvernement fédéral en matière de politique sur la prestation de soins

**Ce rapport présente les conclusions du sondage de 2025.** Les conclusions s'articulent autour des cinq piliers d'action décrits dans la [Stratégie nationale sur la prestation de soins du CCEA](#). La stratégie a été élaborée en partenariat avec des aidants, des fournisseurs de soins et des bénéficiaires de soins.

● **Premier pilier**

Améliorer les soutiens, les programmes et les services pour les aidants

● **Deuxième pilier**

Soutenir les aidants qui travaillent ou qui sont aux études

● **Troisième pilier**

Renforcer les soutiens financiers pour les bénéficiaires de soins

● **Quatrième pilier**

Construire une main-d'œuvre durable de fournisseurs de soins

● **Cinquième pilier**

Faire preuve de leadership et de reconnaissance

## Premier pilier

# Améliorer les soutiens, les programmes et les services pour les aidants

Fournir des soins signifie que les aidants sont moins stables financièrement et plus susceptibles d'être en mauvaise santé.

Près de la moitié des aidants (49 %) ont connu des difficultés financières en raison de leurs responsabilités. La prestation de soins limite les revenus et l'épargne des aidants : 13 % d'entre eux gagnent moins en raison de leurs responsabilités et 22 % ont dû cesser d'épargner. Parallèlement, plus des trois quarts des aidants (77 %) subissent les effets négatifs de la prestation de soins sur leur bien-être, tels que la fatigue, le stress ou l'anxiété. Les taux de mauvaise santé physique et mentale et d'épuisement professionnel sont les plus élevés chez les aidants en âge de travailler et chez ceux qui s'occupent d'un enfant vivant avec une maladie ou un handicap. Malgré un besoin évident, les aidants ne bénéficient d'aucun soutien : seuls 13 % d'entre eux ont reçu du soutien ou des services au cours de la dernière année.

### Solutions politiques

- Offrir aux aidants un soutien financier au moment opportun et de la manière dont ils en ont besoin, en rendant remboursable le Crédit canadien pour aidant naturel et en leur versant une allocation mensuelle pour compenser les coûts liés aux soins ;
- Améliorer le bien-être des aidants grâce à des programmes et des services ciblés, tels que des consultations gratuites, un soutien en matière de santé mentale et des services de répit pour permettre aux aidants de prendre un moment de répit.

## Deuxième pilier

# Soutenir les aidants qui travaillent ou qui sont aux études

Les aidants font face à un cercle vicieux : ils doivent travailler davantage pour répondre aux exigences financières liées à la prestation de soins, tout en devant réduire leur temps de travail pour répondre aux exigences de la prestation de soins.

Plus de la moitié des aidants (59 %) exercent une activité professionnelle et consacrent en moyenne 5,1 heures par jour à la prestation de soins pour un proche. D'une part, la prestation de soins pour un proche exige davantage d'efforts pour couvrir les coûts : 17 % des aidants actifs ont dû augmenter leur temps de travail, 9 % ont reporté leur départ à la retraite et 5 % ont dû trouver un deuxième emploi. D'autre part, la prestation de soins rend le travail plus difficile : 36 % des aidants qui occupent un emploi ont vu leur productivité diminuer, ont subi une perte de revenus ou ont eu du mal à trouver un équilibre entre leur travail et la prestation de soins. Il en résulte que de nombreux aidants dans la force de l'âge ne sont pas en mesure de participer pleinement à l'économie, ce qui ralentit considérablement notre croissance économique et notre productivité.

### Solutions politiques

- Faire en sorte que les congés professionnels et les prestations de soins pour aidants de l'assurance-emploi soient adaptés aux aidants qui occupent un emploi, en particulier compte tenu de l'inadéquation entre les soins, qui constituent un engagement à long terme, et les programmes qui visent les congés professionnels de courte durée ;
- Améliorer la sécurité financière à long terme des aidants qui travaillent et étudient en modifiant le Régime de pensions du Canada (RPC) et les prêts étudiants ;
- Offrir aux aidants la possibilité de rester sur le marché du travail tout en prodiguant des soins en leur proposant des horaires de travail flexibles, le télétravail et des mesures de protection de la main-d'œuvre.



### Troisième pilier

## Renforcer les soutiens financiers pour les bénéficiaires de soins

Les aidants et les bénéficiaires de soins doivent se débrouiller au cœur d'un labyrinthe de prestations et de soutiens.

Devoir s'y retrouver parmi des options d'aide aux aidants à la fois limitées et complexes est une corvée sans fin pour des millions de Canadiens. Trente-cinq pour cent des aidants gèrent les finances et l'assurance maladie de la personne qu'ils soutiennent, 31 % planifient ou coordonnent leurs soins et 23 % leur fournissent une aide financière. Ces statistiques sont particulièrement élevées chez les aidants de personnes vivant avec un handicap, 48 % d'entre eux gérant les finances des bénéficiaires et 44 % leur fournissant une aide financière. Les soutiens financiers existent, mais ne parviennent pas aux personnes qui en ont besoin. Plus de la moitié des aidants (51 %) déclarent ne pas connaître les crédits d'impôt liés aux soins et seuls 13 % des aidants les ont réclamés.

### Solutions politiques

- Réduire les obstacles administratifs pour les bénéficiaires de soins et leurs familles, notamment en simplifiant et en élargissant l'accès au Crédit d'impôt pour personnes handicapées et aux prestations connexes, ainsi qu'en automatisant l'inscription aux aides financières ;
- Augmenter la Prestation canadienne pour les personnes handicapées et l'ampleur des autres aides financières destinées aux bénéficiaires de soins afin de mieux atténuer les difficultés financières et les frais de soins à leur charge.



## Quatrième pilier

# Construire une main-d'œuvre durable de fournisseurs de soins

Le travail dans le secteur des soins est peu rémunéré et très stressant, ce qui entraîne la main-d'œuvre au bord de l'épuisement.

Plus de la moitié des fournisseurs de soins (59 %) estiment que leur rémunération n'est pas équitable, 39 % déclarent que leurs équipes sont en sous-effectif et 28 % ne se sentent pas en sécurité au travail. En raison de ces conditions de travail difficiles, 73 % des fournisseurs de soins ont songé à quitter la profession. Les femmes sont particulièrement susceptibles de changer de profession, invoquant les faibles salaires, le mauvais conciliation travail-famille et le manque de sécurité d'emploi. Avec l'augmentation des besoins en matière de soins et le vieillissement de la population, il est plus urgent que jamais de recruter et de retenir les fournisseurs de soins dans le secteur des soins, et non de les en exclure.

### Solutions politiques

- Valoriser les fournisseurs de soins en leur versant un salaire décent et en créant des conditions de travail favorables ;
- Protéger et encourager les travailleurs migrants du secteur des soins en améliorant leurs possibilités d'obtenir un statut de résident permanent.



## Cinquième pilier

# Faire preuve de leadership et de reconnaissance

## Les aidants et les fournisseurs de soins ne sont pas satisfaits de la politique du gouvernement en matière de prestation de soins.

Une grande majorité (61 %) des aidants ne se sentent pas soutenus par le gouvernement, tandis que plus de la moitié des fournisseurs de soins partagent ce sentiment (54 %). Cette insatisfaction est particulièrement marquée chez les aidants qui s'occupent d'un enfant vivant avec un handicap ou atteint d'une maladie complexe, 76 % d'entre eux affirmant se sentir délaissés et 28 % affirmant même que le gouvernement les a abandonnés. Dans l'ensemble, 44 % des aidants et des fournisseurs de soins sont déçus des progrès réalisés par le gouvernement fédéral en matière de prestation de soins. Il s'agit d'un enjeu électoral majeur, puisque 65 % des personnes interrogées affirment que la politique en matière de prestation de soins oriente leur choix électoral, une donnée qui reste élevée tous horizons confondus (démographique, politique et géographique).

Le gouvernement fédéral a des responsabilités distinctes envers les anciens combattants et les familles des militaires, qui sont confrontés à des obstacles supplémentaires pour accéder aux systèmes de soins. À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral ne remplit pas cette obligation. Les aidants de militaires présentent des taux supérieurs à la moyenne de difficultés financières (67 %) et de difficultés à trouver des services abordables dans leur communauté (57 %). Ces données ne reflètent pas des difficultés isolées, mais un échec systémique à soutenir ceux qui se sacrifient pour notre pays.

### Solutions politiques

- Faire de la prestation de soins une priorité gouvernementale en faisant progresser la Stratégie nationale sur la prestation de soins ;
- Veiller à ce que les anciens combattants et les familles de militaires reçoivent le soutien qu'ils méritent, car ils constituent une population dont les besoins en matière de services relèvent de la compétence fédérale et qui est confrontée à des difficultés particulières en matière de soins.



# Introduction : La crise en matière de prestation de soins au Canada





## La nécessité d'une réforme politique pour soutenir la prestation de soins au Canada n'a jamais été aussi urgente.

À mesure que notre population vieillit et que les besoins en matière de soins deviennent plus complexes, nous dépendons de plus en plus des aidants et des fournisseurs de soins, qui jouent un rôle essentiel dans notre économie, notre société et nos systèmes de santé et de services sociaux. La prestation de soins non rémunérée devient une expérience universelle : un Canadien sur quatre est actuellement aidant et au moins la moitié le sera à un moment ou l'autre de sa vie.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Centre canadien d'excellence pour les aidants. (2022). Prendre soin : comment améliorer le paysage de la prestation de soins au Canada. [https://canadiancaregiving.org/wp-content/uploads/2022/11/CCCE\\_GivingCare.pdf](https://canadiancaregiving.org/wp-content/uploads/2022/11/CCCE_GivingCare.pdf) ; Statistique Canada. (2020). Les aidants au Canada, 2018. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200108/dq200108a-eng.htm>

## **Les besoins en matière de soins au Canada ont des répercussions économiques importantes.**

Le remplacement des soins que prodiguent actuellement les aidants coûterait environ 97,1 milliards de dollars par année.<sup>2</sup> Au-delà de ce coût direct, la prestation de soins nuit à la productivité et à la stabilité financière des personnes. Prodiger des soins exige parfois de s'absenter du travail et de payer de sa poche les soins nécessaires. Les aidants subissent des conséquences à long terme sur leur carrière et leurs finances, bien après que leur rôle d'aidant soit terminé. Ces coûts économiques importants pourraient être atténués par des choix politiques judicieux.

## **Le Canada ne dispose pas des mesures de soutien adéquates pour aider les aidants à s'épanouir.**

Fournir des soins est un travail important et essentiel, mais les aidants ne peuvent pas le faire seuls. Le fardeau physique, mental et financier des soins pèse lourdement sur les aidants et les fournisseurs de soins. Les Canadiens qui fournissent des soins attendent du gouvernement fédéral qu'il prenne des mesures audacieuses qui entraîneront un changement réel dans la vie des gens et feront du Canada un excellent endroit où donner et recevoir des soins.

## **Le gouvernement fédéral a fait preuve d'un leadership important en s'engageant récemment à améliorer le paysage de la prestation de soins au Canada.**

Dans le budget 2024, le gouvernement fédéral s'est engagé à lancer des consultations sur une stratégie nationale sur la prestation de soins et à mettre en place une table sectorielle sur l'économie des soins.<sup>3</sup> Cet engagement a été réaffirmé dans le programme électoral 2025 du gouvernement actuel, qui prévoyait notamment la mise en œuvre d'une stratégie nationale sur la prestation de soins axée sur la reconnaissance des aidants, l'amélioration de l'accès aux prestations et aux services, ainsi que la coordination intergouvernementale en matière de soutien aux aidants.<sup>4</sup>

<sup>2</sup> Fast, J., Duncan, K.A., Keating, N.C., Kim, C. Valuing the contributions of family caregivers to the care economy. *Journal of Family and Economic Issues* 45, 236–249 (2024). <https://doi.org/10.1007/s10834-023-09899-8> (en anglais seulement)

<sup>3</sup> Gouvernement du Canada. (2024). Budget de 2024: Une chance équitable pour chaque génération. <https://www.budget.canada.ca/2024/report-rapport/toc-tdm-en.html>;

<sup>4</sup> Parti libéral du Canada. (2025). Un Canada fort : le plan de Mark Carney. <https://liberal.ca/wp-content/uploads/sites/292/2025/04/Canada-Strong.pdf>

## **La feuille de route pour l'action fédérale est claire grâce à la Stratégie nationale sur la prestation de soins du CCEA<sup>5</sup>**

La stratégie rassemble les données les plus récentes sur les soins, et la communauté des aidants et des fournisseurs de soins du Canada est prête à contribuer à la mise en œuvre de ses recommandations. Grâce à cinq piliers d'action, le gouvernement fédéral peut avoir un impact positif sur le bien-être des aidants et, par conséquent, sur le bien-être de l'ensemble des Canadiens :

1. **Améliorer les soutiens, les programmes et les services pour les aidants** afin qu'ils puissent préserver leur bien-être tout en assumant leurs responsabilités en matière de soins ;
2. **Soutenir les aidants qui travaillent ou qui sont aux études** afin qu'ils puissent mieux gérer leurs responsabilités en matière de soins et leur travail ;
3. **Renforcer les soutiens financiers pour les bénéficiaires de soins** afin que leurs besoins en matière de soins ne les exposent pas à une qualité de vie inférieure ;
4. **Construire une main-d'œuvre durable de fournisseurs de soins** afin que les fournisseurs de soins soient valorisés grâce à des salaires plus élevés, une meilleure formation et des cheminements clairs vers la résidence permanente pour les fournisseurs de soins migrants ;
5. **Faire preuve de leadership et de reconnaissance** afin que les Canadiens sachent que la prestation de soins est une priorité et que les provinces, les territoires, les entreprises et d'autres acteurs puissent suivre l'exemple du gouvernement fédéral.

<sup>5</sup> Centre canadien d'excellence pour les aidants. (2025). Une Stratégie nationale sur la prestation de soins pour le Canada. <https://canadiancaregiving.org/national-caregiving-strategy/>



## Il est temps d'offrir aux aidants le soutien qu'ils méritent.

Le Sondage national sur la prestation de soins dresse un tableau préoccupant de l'avenir des soins au Canada. Les aidants aident les autres au détriment de leur propre bien-être, et, par conséquent, leur santé, leur productivité et leur confiance dans la capacité du gouvernement à mettre en œuvre des solutions se détériorent rapidement. Les aidants n'ont constaté aucun progrès sur ces enjeux au cours des deux années qui ont suivi le premier sondage du CCEA, et leurs difficultés ne feront que s'aggraver avec le temps, à mesure que les besoins des Canadiens en matière de soins continueront d'augmenter. Les faits sont clairs : nous ne pouvons espérer une amélioration de la situation en matière de prestation de soins sans prendre des mesures audacieuses en vue d'une réforme politique concrète.

# Méthodologie



# Méthodologie

**Les conclusions du présent rapport sont tirées du deuxième Sondage national sur la prestation de soins du CCEA, qui a été mené d'août à octobre 2025.** Ce sondage vise à mieux comprendre les aidants et les fournisseurs de soins, ainsi que leurs besoins dans un monde en évolution rapide.

**Plus de 2 600 aidants et fournisseurs de soins à travers le pays ont pris le temps de partager leurs points de vue et leurs expériences.** Les répondants étaient considérés comme des aidants ou des fournisseurs de soins s'ils répondaient oui à l'une des questions suivantes :

- Au cours des 12 derniers mois, avez-vous aidé ou pris soin d'une personne souffrant d'une maladie, d'un trouble mental ou vivant avec un handicap ?
- Au cours des 12 derniers mois, avez-vous aidé ou pris soin d'une personne confrontée à des difficultés liées au vieillissement ?

**Ce rapport fait suite à *Être aidant au Canada*, le rapport du CCEA sur le premier Sondage national sur la prestation de soins** (mené au cours de l'été 2023), qui a apporté de nouvelles informations importantes sur les expériences des aidants et des fournisseurs de soins. Les résultats de ce sondage ont servi de base à la Stratégie nationale sur la prestation de soins du CCEA. Les sondages sont similaires en termes de structure, de design et de population ciblée, mais ils n'ont pas été menés auprès du même groupe de répondants. Étant donné que l'échantillon et le contexte sont différents, l'objectif de ce rapport n'est pas de comparer les deux cycles du sondage, mais plutôt d'obtenir un portrait clair de la situation en matière de prestation de soins en 2025 afin de proposer des solutions efficaces aux défis auxquels sont confrontés les aidants.

<sup>6</sup> Centre canadien d'excellence pour les aidants. (2024). Être aidant au Canada. <https://canadiancaregiving.org/caring-in-canada/>.

## Interprétation des résultats

l'utilisation des termes « aidant » et « fournisseur de soins » repose sur les définitions fournies à la page 4. Sauf indication contraire, les réponses des personnes qui sont uniquement des fournisseurs de soins rémunérés ne sont pas prises en compte dans les données décrivant les aidants. Les résultats du sondage indiqués en pourcentage dans le présent rapport intègrent toutes les réponses enregistrées, y compris, par exemple, les réponses « aucune réponse » et « je ne sais pas », sauf indication contraire.

**Afin de concevoir et de mener ce sondage, le CCEA a collaboré étroitement avec l'entreprise d'études de marché et d'analyse Léger et avec des chercheurs spécialisés dans le domaine des soins.**

Le sondage a permis de recueillir des informations sur les caractéristiques démographiques des aidants et des fournisseurs de soins, les responsabilités en matière de soins, les répercussions des soins sur différents aspects du bien-être et les priorités politiques. De nombreuses questions ont été utilisées ou adaptées d'après les meilleures pratiques et les mesures existantes dans le domaine de la recherche sur la prestation de soins (p. ex. : celles de Statistique Canada).

**Le sondage a été partagé en ligne avec les membres du panel Léger.** Léger estime qu'environ 20 % à 25 % des membres de son panel sont des aidants, ce qui correspond aux taux nationaux. Le sondage par panel a été pondéré afin d'être représentatif à l'échelle nationale des aidants du Canada, ce qui signifie que la répartition des caractéristiques démographiques sélectionnées (c'est-à-dire le genre, l'âge, la région, le niveau de scolarité et le statut d'Autochtone) parmi l'échantillon du sondage reflétait la répartition de ces caractéristiques parmi les aidants au Canada. La méthodologie du sondage comprenait également des techniques d'échantillonnage qui ont permis d'augmenter la participation de certaines populations plus petites (p. ex. : les aidants autochtones et les aidants de l'Île-du-Prince-Édouard). Cette mesure visait à garantir un nombre suffisant de réponses provenant de toutes les provinces et de tous les petits groupes d'aidants afin de pouvoir tirer des conclusions et, en fin de compte, de s'assurer que les voix sous-représentées soient entendues. Dans l'ensemble, cela signifie que les résultats du sondage peuvent être interprétés avec confiance comme reflétant la réalité des aidants canadiens.

<sup>7</sup> Statistique Canada. (2022). Plus de la moitié des femmes s'occupent des enfants ou des adultes dépendant de soins au Canada, 2022. Le Quotidien. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/221108/dq221108b-eng.htm>

## Le sondage en bref



### Objectif

Recueillir des données représentatives à l'échelle nationale sur les aidants et les fournisseurs de soins au Canada.



### Participants

2 673 répondants, dont 2 262 aidants, 309 fournisseurs de soins et 89 à la fois aidants et fournisseurs de soins.



### Langue

Réalisé en français et en anglais.



### Période de collecte des données

du 26 août au 3 octobre 2025.



### Méthode d'échantillonnage

Panel en ligne Léger (un groupe fermé de 500 000 personnes représentatif de la population canadienne), incluant une participation supplémentaire (c'est-à-dire un suréchantillonnage) de la part d'aidants autochtones, d'aidants et de fournisseurs de soins pour des personnes atteintes de troubles cognitifs, d'aidants et de fournisseurs de soins pour des personnes atteintes de démence et d'aidants établis à l'Île-du-Prince-Édouard et dans le Nord.



## Notre engagement envers la recherche et les données probantes

Le CCEA met à disposition les données anonymisées issues du sondage à des fins de recherche. Cela s'inscrit dans le cadre de notre engagement à mieux faire connaître les expériences des aidants et des fournisseurs de soins au Canada et à soutenir davantage d'études et d'analyses. Afin de préserver l'anonymat des participants, nous ne publierons pas les réponses écrites dans les données accessibles au public.

---

Veillez contacter [info@canadiancaregiving.org](mailto:info@canadiancaregiving.org) si vous souhaitez accéder à l'ensemble de données utilisé pour préparer ce rapport.

Vue d'ensemble :  
la résilience économique  
du Canada est menacée





## Vue d'ensemble : la résilience économique du Canada est menacée

### **La crise des soins au Canada est une crise économique.**

Le Sondage national sur la prestation de soins révèle qu'environ la moitié des aidants canadiens (49 %) ont connu des difficultés financières en raison de leurs responsabilités d'aidants. Les aidants ne peuvent pas assumer leurs dépenses de base, travaillent davantage ou épuisent leurs économies plus tôt que prévu. De plus, un aidant sur cinq (21 %) dépense 12 000 \$ ou plus par année en frais de soins à sa charge. La prestation de soins sans soutien coûte à trop d'aidants leur stabilité financière à long terme. Cela se traduit par une baisse des dépenses de consommation, de l'épargne et des investissements, et par un besoin accru de services publics.

## **Les résultats du deuxième Sondage national sur la prestation de soins sont préoccupants.**

Les besoins des Canadiens en matière de soins augmentent chaque jour, mais les défis auxquels sont confrontés les aidants ne se sont pas améliorés depuis le premier sondage du CCEA en 2023. Les pressions sur le système de soins s'intensifient et nous ne pouvons pas nous attendre à ce que la prestation de soins devienne plus facile sans le leadership du gouvernement. L'inaction laisse des séquelles sur le bien-être physique, émotionnel et financier des aidants et des bénéficiaires de soins, et empêche une partie importante de la main-d'œuvre de participer pleinement à l'économie.

## **Le manque de soutien aux aidants nuit à la productivité et à la prospérité du Canada.**

Plus d'un tiers des aidants qui travaillent (36 %) éprouvent des difficultés liées au travail et aux soins, allant d'une baisse de productivité à une perte de revenus, en passant par la difficulté à trouver un équilibre entre des responsabilités concurrentes. Ce chiffre ne tient pas compte des nombreux aidants qui ont quitté la main-d'œuvre ou leurs études pour prodiguer des soins. Alors que le Canada est confronté à des pénuries de main-d'œuvre dans divers secteurs essentiels, qui devraient s'aggraver avec le vieillissement de la population, nous avons besoin de toute urgence de solutions pour permettre aux aidants de rester connectés au marché du travail à long terme.

## **Certains aidants sont plus exposés que d'autres à des difficultés économiques.**

Les répercussions financières des soins sont le plus souvent ressenties par les aidants en âge de travailler (âgés de 35 à 54 ans) et ceux qui s'occupent d'un enfant vivant avec un handicap ou une maladie. Cela place le Canada sur une voie préoccupante, abandonnant à son sort la « génération sandwich » des Canadiens en âge de travailler qui jonglent entre les soins à leurs parents et à leurs enfants, tout en prenant du retard en matière de revenus et d'épargne.

## **L'économie des soins rémunérés ne se porte pas mieux.**

Le travail de soins est peu rémunéré et très stressant. Environ les trois quarts des fournisseurs de soins ont songé à quitter la profession, le plus souvent parce qu'ils ne sont pas suffisamment rémunérés. Les aidants estiment, dans une proportion de 82 %, qu'il est important de garantir aux fournisseurs de soins rémunérés un salaire décent. Les besoins en matière de soins des Canadiens augmentent, nous devons donc veiller à ce que la main-d'œuvre dans le secteur des soins soit durable et ne diminue pas.



**L'amélioration du paysage des soins au Canada est essentielle à notre résilience économique.**

Les pressions sur l'économie canadienne s'intensifient, entre les perturbations commerciales et les changements économiques plus généraux. L'économie canadienne ne peut relever ces défis tant que les aidants, les fournisseurs de soins et les bénéficiaires de soins sont freinés par un soutien inadéquat. Pour être résilients face à l'incertitude géopolitique, nous devons d'abord être résilients face au besoin certain de soins. La prestation de soins doit être au premier plan des décisions politiques et d'investissement, alors que le gouvernement fédéral continue de donner la priorité à la construction d'une économie canadienne forte.

**64 %**

des aidants ont un emploi ou sont aux études

**49 %**

des aidants ont connu des difficultés financières en raison de leurs responsabilités d'aidants

**36 %**

des aidants qui occupent un emploi ont vu leur productivité affectée par leurs responsabilités d'aidants

# Portrait des soins au Canada



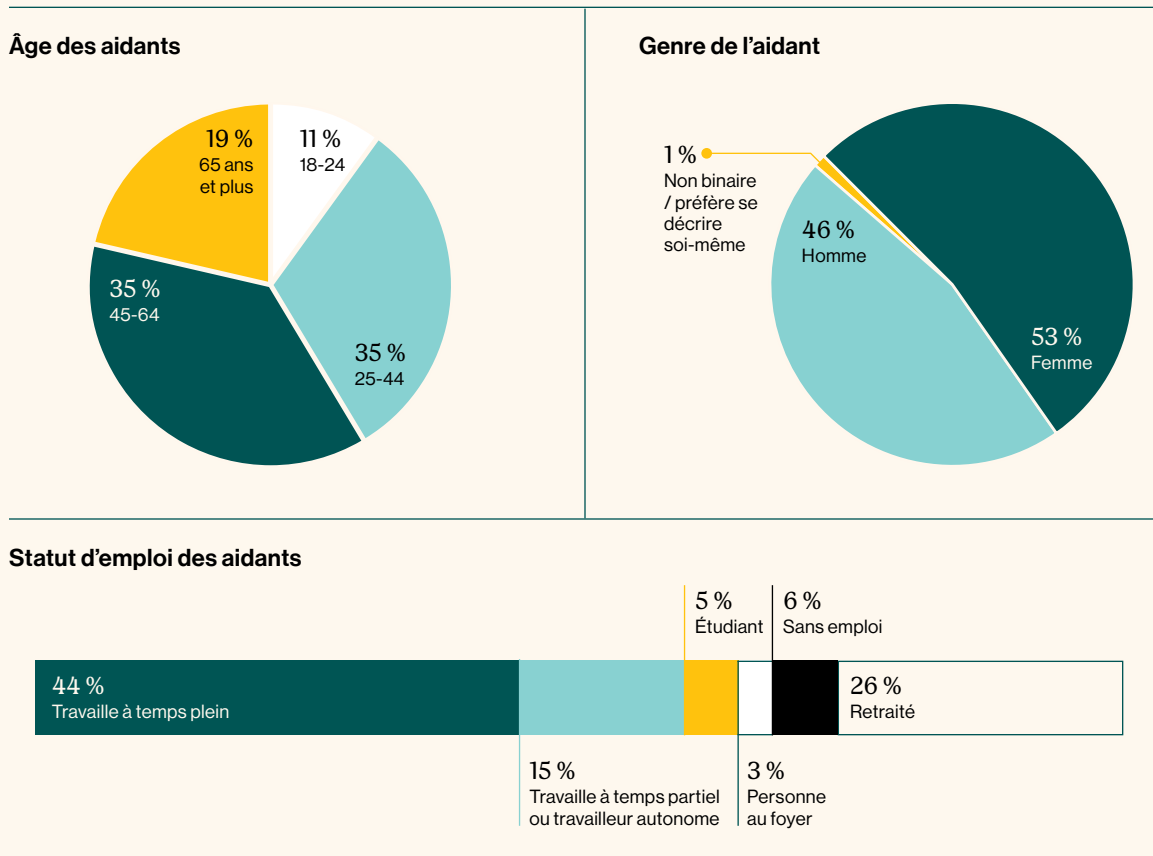
# Portrait des soins au Canada

Le deuxième Sondage national sur la prestation de soins fournit des informations sur les aidants et les fournisseurs de soins au Canada, les personnes dont ils s'occupent et leurs expériences.

## Qui sont les aidants au Canada ?

La prestation de soins est une expérience très répandue : environ un Canadien sur quatre est un aidant pour un membre de sa famille ou un ami<sup>8</sup>. La plupart des aidants sont des personnes d'âge moyen qui travaillent. Les femmes sont légèrement plus susceptibles que les hommes d'être aidantes, mais elles fournissent des soins plus intensifs pendant plus longtemps. En moyenne, les femmes fournissent des soins depuis cinq ans (contre 4,3 ans pour les hommes) et s'occupent plus souvent d'une personne souffrant de troubles graves ou très graves dans son fonctionnement quotidien (27 % contre 20 %).

Figure 01. Données démographiques sur les aidants



<sup>8</sup> Statistique Canada. (2020). Les aidants au Canada, 2018. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200108/dq200108a-eng.htm>



### Les aidants reflètent leurs communautés.

Ils constituent un groupe diversifié, avec des origines et des identités variées. Cette diversité se reflète dans les données du sondage :

13 %

font partie de la communauté 2ELGBTQ+

24 %

sont racisés

7 %

sont Autochtones  
(Premières Nations, Métis  
ou Inuit)

17 %

sont nés à l'extérieur du Canada

26 %

parlent français à la maison

**Le type d'aidant le plus courant est celui qui s'occupe d'un parent âgé :** 67 % des aidants s'occupent d'une personne âgée de 65 ans ou plus et 43 % s'occupent d'un parent. Cependant, les aidants s'occupent de nombreuses personnes différentes, qu'il s'agisse de beaux-parents, d'enfants, de voisins ou de personnes souffrant de toutes sortes de conditions, notamment de maladies et d'affections chroniques, de handicaps physiques et intellectuels, et de démence. La situation est encore plus complexe : près de la moitié (47 %) des aidants s'occupent de plus d'une personne, tandis que la majorité (74 %) des bénéficiaires de soins souffrent de plusieurs problèmes de santé.

**La prestation de soins occupe souvent une place importante dans la vie d'une personne :** près de deux aidants sur cinq (36 %) vivent avec la personne dont ils s'occupent principalement, tandis que près d'un quart (24 %) s'occupent d'une personne dont l'état a un impact grave ou très grave sur son fonctionnement quotidien et son autonomie, ce qui reflète un besoin important de soutien. En outre, environ un tiers (32 %) des aidants n'ont personne pour les aider à prodiguer ces soins.

**Les aidants consacrent énormément de temps à la prestation de soins :** en moyenne, un aidant fournit cinq heures de soins par jour. Environ 13 % d'entre eux fournissent plus de neuf heures de soins par jour. Pendant ces heures, les aidants fournissent toute une gamme de soins différents. Une grande partie d'entre eux accomplissent des tâches médicales et physiques essentielles, comme aider à prendre des médicaments ou à suivre des traitements médicaux (44 %), aider à se déplacer (par exemple, se lever et se coucher) (31 %) et aider à s'alimenter (24 %). Cependant, les responsabilités des aidants vont au-delà et englobent d'autres aspects de la vie des bénéficiaires, tels que le soutien émotionnel (66 %), le transport (57 %), la préparation des repas ou le nettoyage de la vaisselle (50 %) et le ménage ou la lessive (50 %).

**Les aidants ont également des expériences de vie, des situations et des besoins variés :**

**7 %**

des aidants ont servi dans les Forces armées canadiennes

**12 %**

des aidants sont également des bénéficiaires de soins

**28 %**

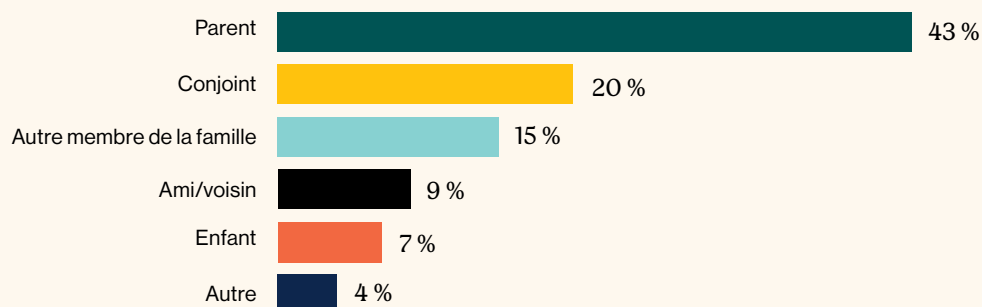
des aidants sont célibataires

**34 %**

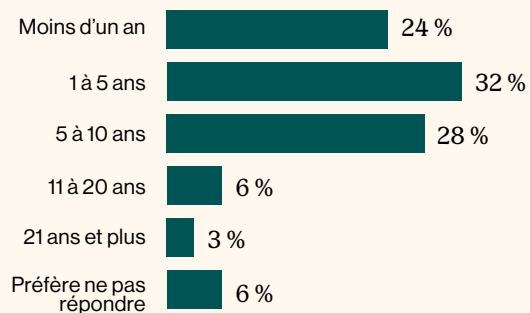
des aidants ont un revenu familial inférieur à 60 000 \$ par an

Figure 02. Expériences en matière de prestation de soins

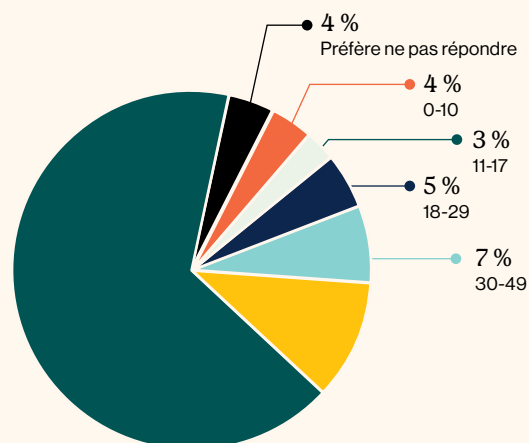
### Lien avec le bénéficiaire de soins



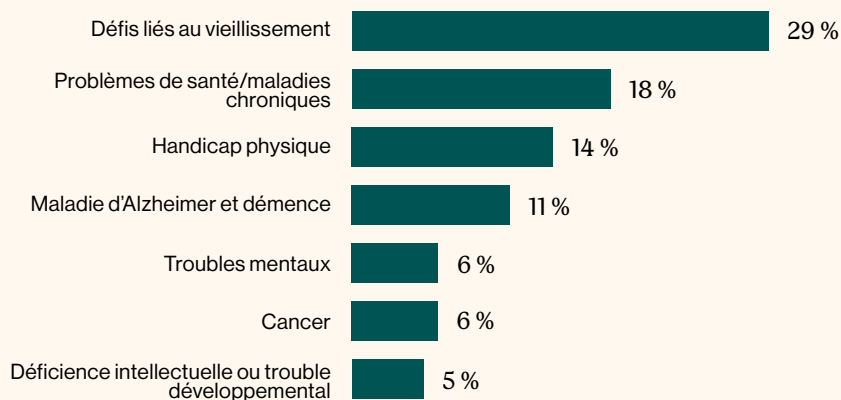
### Durée de la prestation de soins



### Âge du bénéficiaire de soins



### Principale condition du bénéficiaire de soins



# Pleins feux sur les aidants

## Jeunes aidants

Les aidants âgés de 18 à 24 ans s'occupent généralement d'un parent (23 %), d'un conjoint (18 %) ou d'un autre membre de la famille (32 %). La personne dont ils s'occupent est le plus souvent une personne vivant avec un handicap physique (27 %) qui vit avec eux au moins une partie du temps (58 %). Les principaux soutiens recherchés par les jeunes aidants sont des services gratuits de conseil et de soutien en santé mentale (76 %) et une formation officielle sur les responsabilités liées à la prestation de soins (74 %).

## Aidants de la communauté 2ELGBTQ+

Plus de la moitié des aidants de la communauté 2ELGBTQ+ (54 %) vivent avec la personne dont ils s'occupent tout le temps ou une partie du temps, le handicap physique étant le motif de soins le plus courant (23 %). Ces aidants ont davantage recours à des aides financières, à des services de répit ou à des services de conseil que les aidants non 2ELGBTQ+ (38 % contre 23 %). Le besoin le plus important parmi les aidants de la communauté 2ELGBTQ+ est l'amélioration de l'accès aux services de soins à domicile.

## Aidants autochtones

Les aidants autochtones sont plus susceptibles que leurs homologues non autochtones de s'occuper d'un enfant (14 % contre 7 %) et d'une personne vivant avec un handicap (11 % contre 6 %). Les aidants autochtones fournissent en moyenne sept heures de soins par jour. En matière de soutien, 36 % des aidants autochtones ont bénéficié d'une aide financière, de services de répit ou de conseils, contre 24 % des aidants non autochtones.

## Les aidants aînés

Les aidants âgés de 65 ans et plus constituent le groupe d'âge le plus susceptible de prendre soin de leur conjoint (36 %). Environ un tiers des aidants aînés (29 %) s'occupent d'une personne ayant de besoins liés au vieillissement. Dix-huit pour cent des aidants aînés ont eu recours à des services de soutien aux aidants au cours de la dernière année, les besoins les plus importants de ce groupe d'âge étant l'amélioration de l'accès aux soins à domicile (88 %) et la garantie que les fournisseurs de soins gagnent un salaire décent afin de constituer une main-d'œuvre durable (81 %).

## ■ Frères et sœurs aidants

Les frères et sœurs aidants fournissent des soins pendant des périodes plus longues que les aidants non frères et sœurs (6,3 ans contre 4,9 ans en moyenne) et soutiennent souvent des personnes ayant des besoins importants, un aidant sur quatre s'occupant d'une personne atteinte d'une maladie grave ou très grave. Malgré cette intensité, plus de 90 % ne reçoivent aucune aide financière, alors que près de 86 % affirment que l'obtention d'une allocation mensuelle serait importante. L'amélioration de l'accès aux soins à domicile est la priorité absolue pour les frères et sœurs aidants, 93 % d'entre eux la jugeant importante et 61 % très importante, contre 51 % pour les aidants non frères et sœurs.

## ■ Aidants d'anciens combattants et de militaires

Parmi les bénéficiaires de soins qui ont servi dans l'armée, 42 % reçoivent principalement des soins pour une condition liée à leur service. La moitié des bénéficiaires de soins parmi les anciens combattants et les militaires et 37 % des aidants et des fournisseurs de soins parmi les anciens combattants et les militaires reçoivent un soutien d'Anciens Combattants du Canada. Les aidants d'un militaire ont plus de difficulté à trouver des services abordables dans leur communauté que leurs homologues (57 % contre 40 %).



# Qui sont les fournisseurs de soins au Canada ?

**60 %**

des fournisseurs de soins sont  
des femmes

**52 %**

des fournisseurs de soins sont âgés  
de 25 à 44 ans

**35 %**

des fournisseurs de soins  
sont racisés

**57 %**

des fournisseurs de soins travaillent  
à temps plein

**25 %**

des fournisseurs de soins sont nés à  
l'extérieur du Canada

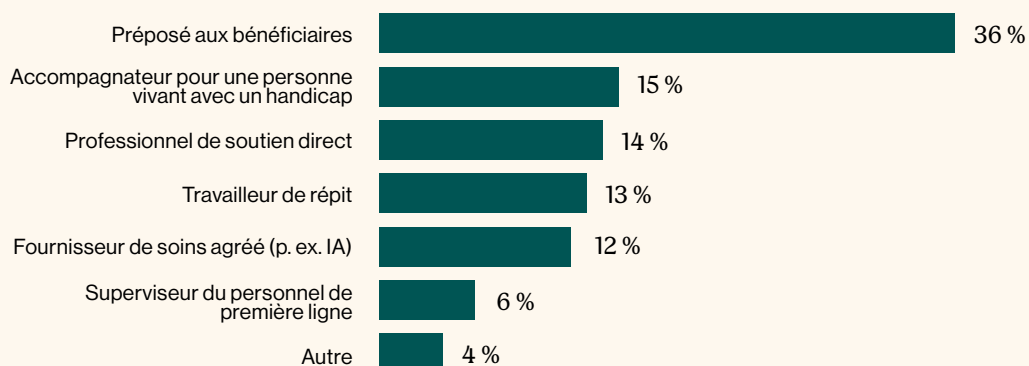
Le fournisseur de soins moyen  
travaille dans ce domaine depuis

**7,3 ans**



Figure 03. Expériences des fournisseurs de soins

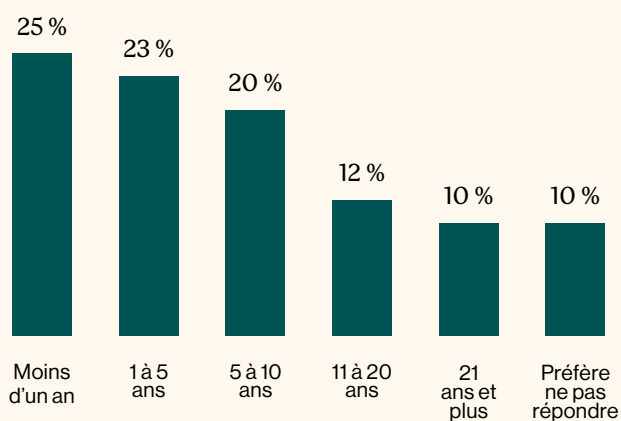
### Titres professionnels des fournisseurs de soins



### Principaux lieux de travail des fournisseurs de soins



### Années d'expérience comme fournisseur de soins



Faire la promotion d'une  
stratégie sur la prestation  
de soins fondée sur des  
données probantes





« Je suis consciente de ne pas être la seule à ressentir cela, mais je m'enfonce.

## Faire la promotion d'une stratégie sur la prestation de soins fondée sur des données probantes

### Premier pilier

Améliorer les soutiens, les programmes et les services pour les aidants

### L'enjeu

**Les aidants souhaitent prodiguer des soins, mais ils sont confrontés à des difficultés financières, physiques et mentales.**

**La prestation de soins entraîne des coûts financiers importants.** Près de la moitié des aidants (49 %) ont subi les conséquences financières négatives de la prestation de soins, comme le non-paiement de factures et l'endettement accru. Ces conséquences s'additionnent pour causer des difficultés financières, une expérience rapportée par 41 % des aidants. Certains aidants paient un prix plus élevé pour les soins, plus de 60 % d'entre eux connaissant des difficultés financières, notamment les aidants qui s'occupent d'un enfant, les aidants qui s'occupent d'une personne souffrant de troubles mentaux ou de toxicomanie et les aidants autochtones. Dans l'ensemble, le nombre d'aidants ayant des difficultés financières a légèrement augmenté (+4 %) depuis 2023, une tendance préoccupante alors que le coût des soins et le coût de la vie continuent d'augmenter.

« Nous avons besoin d'une plus grande reconnaissance financière. J'aurais déjà fini de rembourser mon hypothèque, mais j'ai dû assumer financièrement la charge de subvenir aux besoins de mon fils.

**Une partie des difficultés financières auxquelles sont confrontés les aidants résulte du fait qu'ils doivent assumer eux-mêmes les frais liés à la prestation de soins.** Près d'un aidant sur quatre (23 %) apporte un soutien financier à la personne dont il s'occupe. L'ampleur de ces contributions financières est considérable : 21 % des aidants dépensent au moins 1 000 \$ par mois pour des frais liés à la prestation de soins. Cela signifie qu'un aidant sur cinq, chaque année, consacre 12 000 \$ ou plus de ses propres finances à la prestation de soins, sans compter la perte de revenus.

**Les finances des aidants sont prises dans un cercle vicieux de perte de revenus et d'épargne.** En raison de leurs responsabilités d'aidants, 13 % d'entre eux travaillent à temps partiel. Avec moins de revenus, les aidants ont moins d'argent à mettre de côté : 22 % d'entre eux ont dû cesser d'épargner en raison de leurs obligations de prestation de soins. Ces répercussions financières sont encore plus fréquentes chez les aidants âgés de 35 à 54 ans (30 % et 16 %, respectivement) et ceux qui s'occupent d'un enfant vivant avec un handicap ou ayant des besoins médicaux complexes (43 % et 27 %, respectivement). Cela reflète une période critique de la vie active au cours de laquelle les aidants perdent leur sécurité financière future, ce qui signifie également qu'ils risquent de ne pas disposer d'une épargne suffisante au moment de prendre leur retraite ou de répondre à leurs propres besoins en matière de soins.

« Tout se passe soudainement. Et parfois, dans le pire des cas, les deux parents décèdent coup sur coup. J'étais sous le choc et je n'ai pas pensé au fardeau financier que cela représentait pour ma famille. Même si mes parents avaient mis de l'argent de côté, je n'ai reçu aucune compensation financière et je n'en reçois toujours pas. Le temps que j'ai passé avec mon père, puis avec ma mère, a eu des répercussions sur ma propre famille.

« Le bien-être des aidants est essentiel. Si l'aidant ne va pas bien, la personne aidée ne va pas bien non plus.

**Alors que les aidants sont aux prises avec des difficultés financières, leur bien-être est également compromis.** Plus des trois quarts des aidants (77 %) subissent des répercussions négatives directes sur leur bien-être, les plus courantes étant la fatigue (48 %), le stress (46 %) et l'inquiétude ou l'anxiété (45 %). Ces répercussions affectent l'état de santé des aidants : près d'un aidant sur quatre (23 %) déclare avoir une santé physique moyenne ou mauvaise, tandis qu'une proportion encore plus élevée (28 %) déclare avoir une santé mentale moyenne ou mauvaise.

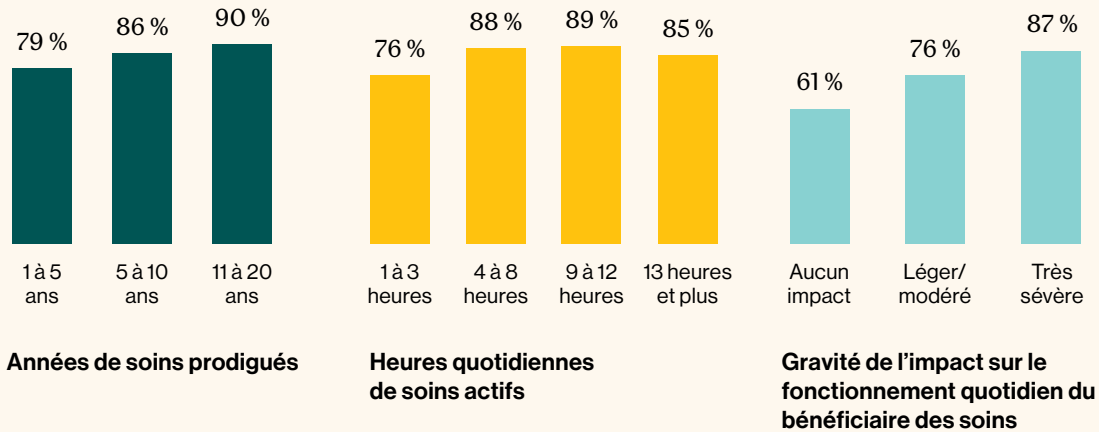
**L'impact de la prestation de soins sur le bien-être n'est pas réparti de manière égale.** Les femmes (83 %), les aidants de la communauté 2ELGBTQ+ (84 %), les aidants d'une personne atteinte d'un cancer (86 %) ou de démence (87 %) et ceux qui vivent dans le même foyer que la personne dont ils s'occupent principalement (84 %) sont plus susceptibles de subir les effets négatifs de la prestation de soins sur leur bien-être. Parallèlement, la santé physique ou mentale est moins bonne chez les aidants d'âge moyen et ceux qui s'occupent d'un enfant atteint d'une maladie ou vivant avec un handicap (Tableau 01).

**Tableau 01.** Santé mentale et physique des aidants

	Santé physique moyenne ou mauvaise	Santé mentale moyenne ou mauvaise
<b>Tous les aidants</b>	23 %	28 %
<b>Aidants âgés de 35 à 44 ans</b>	19 %	37 %
<b>Aidants âgés de 45 à 54 ans</b>	26 %	30 %
<b>Aidants âgés de 55 à 64 ans</b>	30 %	26 %
<b>Aidants d'un enfant atteint d'une maladie ou d'un handicap</b>	30 %	37 %

Figure 04. Les coûts de la prestation de soins sur le bien-être

**Pourcentage d'aidants ayant subi des répercussions négatives sur leur bien-être en raison de leurs responsabilités de soins**



**La combinaison des contraintes mentales, physiques et financières liées à la prestation de soins épuise les aidants.** Près d'un aidant sur cinq (19 %) se sent épuisé et n'est pas certain de pouvoir continuer à assumer ses responsabilités d'aidant. Le sentiment d'épuisement est plus élevé chez les aidants âgés de 35 à 54 ans (25 %), ceux qui s'occupent d'un enfant atteint d'une maladie ou d'un handicap (30 %) et ceux qui s'occupent d'une personne ayant des troubles de santé mentale ou de dépendance (37 %). Ces chiffres reflètent plus que la détresse individuelle ; ils sont le résultat de défaillances du système qui accélèrent la crise des soins au Canada.

« Le plus grand défi pour moi est l'absence de pause sur laquelle je peux compter. J'ai fini par m'épuiser après des années de manque de soutien. L'accès à un soutien régulier, même s'il n'est pas énorme, m'aiderait considérablement.

**Malgré ces défis, les aidants trouvent un sens à leur rôle.** Presque tous les aidants (91 %) associent la prestation de soins à des sentiments positifs. Les aidants éprouvent un sentiment d'amour (53 %), d'importance (26 %) et de reconnaissance (25 %) dans le cadre de leurs responsabilités d'aidants. Les aidants ne cherchent pas à être remplacés ni à cesser de prodiguer des soins à leurs proches, ils recherchent des soutiens qui facilitent la vie des personnes dont ils s'occupent et la leur.

« Davantage de soutien dans les petites villes. Mon oncle réside dans une ville à trois heures de route qui compte moins de 1 000 habitants. Il n'a pas les moyens de déménager et je n'ai pas la place pour l'accueillir. Le coût de la vie et le manque de soutien médical sont très difficiles à gérer.

**Au bout du compte, les aidants se retrouvent sans soutien.** Seuls 13 % des aidants ont reçu des aides ou des services conçus pour eux, et ce chiffre varie considérablement d'une province et d'un territoire à l'autre (Tableau 02). Environ un aidant sur quatre a souvent ou toujours l'impression de ne pas recevoir suffisamment de soutien (23 %) ou que personne ne comprend ce qu'il vit (24 %). Cela n'est pas surprenant dans un système caractérisé par des règles d'admissibilité confuses et des lourdeurs administratives : parmi les aidants qui n'ont pas reçu de soutien, 40 % ne savent pas s'ils sont admissibles, 35 % ne savent pas ce qui est disponible et 25 % ne savent même pas par où commencer pour obtenir du soutien.

**Tableau 02.** Accès aux services de soutien aux aidants à travers le Canada

**Aidants qui ont bénéficié de soutiens ou de services destinés aux aidants au cours des 12 derniers mois**

C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	Nord
10 %	10 %	11 %	12 %	15 %	15 %	3 %	10 %	28 %	8 %	13 %

## ◀ La solution

**Les aidants ont besoin de soutiens et de services axés sur leur bien-être et leur sécurité financière.**

### ■ Fournir aux aidants un soutien financier au moment et de la manière dont ils en ont besoin.

Les aidants ont besoin d'un revenu adéquat pour compenser les coûts financiers liés à la prestation de soins. Une solution consiste à rendre remboursable le Crédit canadien pour aidants naturels (CCAN). Plus de quatre aidants sur cinq (83 %) indiquent qu'un CCAN remboursable améliorerait leur situation financière. La plupart des aidants souhaitent également que le CCAN soit élargi afin d'augmenter son montant et d'élargir le nombre d'aidants admissibles. Une autre façon de soutenir financièrement les aidants consiste à les rémunérer pour au moins une partie de leur travail. En effet, 85 % des aidants déclarent qu'une allocation mensuelle pour compenser les coûts liés à la prestation de soins les aiderait financièrement. Ces solutions correspondent aux domaines dans lesquels les aidants souhaitent le plus que le gouvernement intervienne : trois des quatre principaux enjeux que les aidants souhaitent voir figurer à l'ordre du jour fédéral sont le coût de la vie, le logement abordable et l'économie.

« Il est nécessaire d'apporter davantage de soutien. Un aidant fait de nombreux sacrifices, notamment en termes financiers, de temps et d'attention. Parallèlement, il perd [souvent] un être cher. Il en reste encore beaucoup à accomplir.

L'autre aspect du soutien financier consiste à réduire les coûts des services de soins rémunérés. Parmi les aidants, 83 % d'entre eux ont déclaré qu'il serait financièrement avantageux de jouir d'un accès plus abordable aux services de soins rémunérés, tels que les services de répit et les soins à domicile. Des soins plus abordables intéressaient particulièrement les femmes (88 %), les aidants du Nord (92 %) et ceux qui s'occupent d'une personne atteinte de démence (92 %). Cependant, la réduction des coûts des soins rémunérés ne doit pas se faire au détriment des revenus des fournisseurs de soins sous-payés.

## **Améliorer le bien-être des aidants grâce à des programmes et des services ciblés.**

Les aidants placent le bien-être des autres avant le leur, mais sans soutien, leur propre bien-être en souffre. L'un des principaux soutiens recherchés par les aidants est l'accès à des services gratuits de soutien psychologique et de santé mentale, jugés importants par 82 % d'entre eux.

Les aidants constatent également un écart entre les soutiens dont ils ont besoin et ceux auxquels ils ont accès. Par exemple, 79 % des aidants affirment qu'il est important de disposer de services de répit pour leur permettre de se reposer, mais seuls 7 % ont eu recours à de tels services au cours de la dernière année. De même, 74 % des aidants estiment qu'il est important d'exiger des fournisseurs de soins de santé qu'ils évaluent et surveillent leur bien-être, alors que seuls 11 % des aidants ont déjà reçu des questions de la part d'un fournisseur de soins de santé sur ce dont ils ont besoin pour prendre soin d'eux-mêmes.

« Une aide financière permettrait de réduire une partie du stress, une formation me donnerait les moyens d'assurer les tâches de prestation de soins avec assurance, l'accès à des soins pour ma partenaire me laisserait du temps pour moi-même et prendre soin de moi-même serait un véritable rêve.

## La parole aux aidants

### Pamela

Pour Pamela, résidente de cinquième génération d'une petite ville de Nouvelle-Écosse, la prestation de soins ne découle pas d'un seul événement, mais d'une série de transitions. Pendant plus d'une décennie, elle a été aidante auprès de plusieurs proches : elle a soutenu son père atteint de la maladie d'Alzheimer, de démence et d'un cancer du poumon, sa mère atteinte d'un cancer du cerveau en phase terminale et d'un cancer du poumon, ainsi que son mari atteint de démence vasculaire et de démence frontotemporale.



Son père a reçu un diagnostic de démence à un stade avancé lorsqu'elle avait 45 ans. Concilier une carrière exigeante avec les réalités de la prestation de soins est rapidement devenu insoutenable, et elle ne pouvait plus accorder toute son attention à ces deux aspects de sa vie. À l'époque, elle ne savait pas encore que sa mère et son mari allaient eux aussi tomber gravement malades et décéder dans les six années suivantes. À 49 ans, au sommet de sa carrière et à seulement cinq ans de la retraite, elle a pris la décision de quitter le marché du travail.

« J'aimais mon métier, mais j'aimais encore plus ma famille. »

S'ensuivit alors une longue période de prestation de soins qui s'est avérée éprouvante sur les plans émotionnel, physique et financier.

« Le soutien apporté par Nova Scotia Health Continuing Care, qui a contribué à financer des soins à temps partiel, a joué un rôle essentiel pour permettre à ma famille de rester à la maison. Pourtant, même si une aide existe pour les patients, il n'y a pratiquement aucune aide financière pour les aidants. »

Quitter son emploi signifiait perdre un revenu, des cotisations de retraite et une sécurité financière à long terme. Les aidants qui quittent le marché du travail, dit-elle, sont souvent pénalisés de manière inattendue, en particulier lorsqu'il s'agit de toucher leurs prestations de retraite.

« Les aidants qui quittent leur emploi pendant de nombreuses années pour s'occuper d'adultes sont pénalisés, notamment parce qu'ils cessent de cotiser au Régime de pensions du Canada (RPC). Quelle surprise lorsqu'ils commenceront à toucher leur RPC... comme cela a été le cas pour moi. »

Elle milite désormais en faveur de changements systémiques, notamment l'introduction d'une disposition similaire aux clauses pour élever des enfants du Régime de pensions du Canada, qui permet aux parents d'exclure les années de faibles revenus du calcul des prestations.

Après le décès de son mari, son rôle d'aidante n'a pas pris fin. Il a simplement évolué. Aujourd'hui, Pamela soutient son frère, l'aidant à s'y retrouver dans un système de santé civil qui, selon elle, n'est pas adapté aux besoins des anciens combattants, en particulier dans les communautés rurales. Une autre préoccupation, dit-elle, est le nombre croissant d'anciens combattants canadiens qui dépendent de banques alimentaires spécialisées en raison de la hausse du coût de la vie, des crises financières et des lacunes dans les services de soutien.

Pour Pamela, cela reflète un enjeu plus large qui concerne autant les anciens combattants que les aidants, qui mettent souvent leur carrière entre parenthèses et dont les contributions restent largement méconnues et, dans certains cas, pénalisées.

«Si je faisais le calcul de ce que représente le fait de prendre soin de trois personnes à domicile, j'estime que j'aurais permis au système de santé d'économiser au moins 60 000 \$ par an, pendant plus d'une décennie. Nous affirmons vouloir que les gens vieillissent chez eux, et c'est très bien, mais comment y parvenir sans soutenir l'aidant ?»

Aujourd'hui, Pam se consacre à militer pour le changement. Elle souhaite s'assurer que les aidants soient reconnus, soutenus et ne soient pas laissés seuls face aux conséquences à long terme.

« Je veux sensibiliser les gens. Je veux militer pour obtenir du soutien, favoriser l'éducation et optimiser la formation.





« Il est difficile de conserver un emploi bien rémunéré quand on a besoin de vous à la maison.

## Deuxième pilier

### Soutenir les aidants qui travaillent ou qui sont aux études

#### L'enjeu

**Les contraintes de temps imposées aux aidants dans le cadre de leur travail et de leurs études sont insoutenable.**

**Les aidants ressentent une pression considérable lorsqu'ils tentent de concilier leur rôle d'aidant avec leurs autres responsabilités.** Environ 58 % des aidants travaillent, dont 44 % à temps plein. La conciliation entre le travail et les soins est plus courante chez les aidants d'âge moyen, 66 % des aidants âgés de 35 à 54 ans travaillant à temps plein. Le fait de travailler à temps plein tout en étant aidant est également plus fréquent chez les hommes (55 %), les aidants racisés (58 %) et les aidants nés à l'extérieur du Canada (58 %).

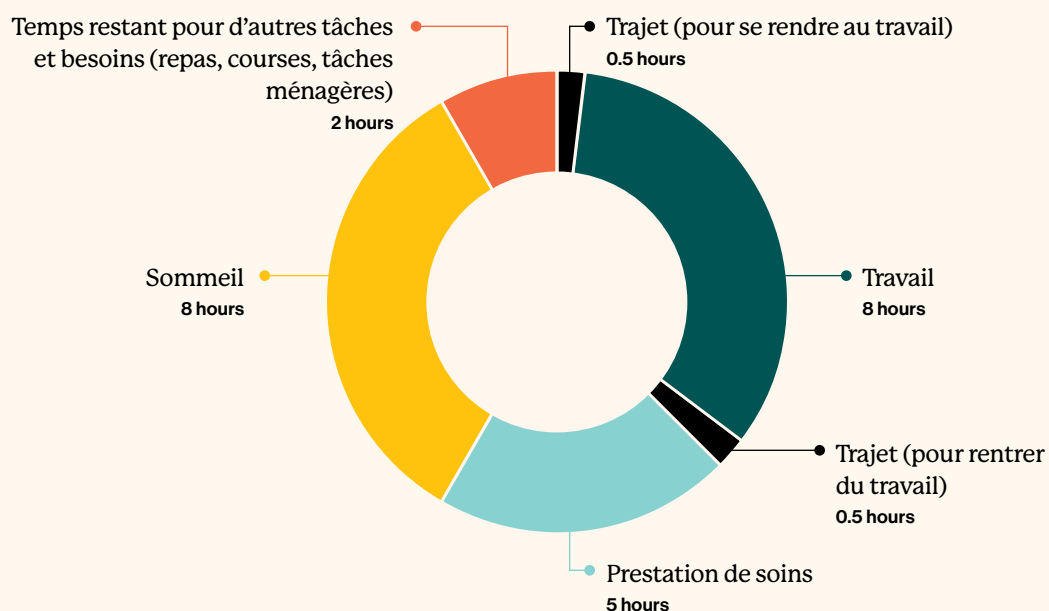
**La prestation de soins n'est pas un engagement occasionnel ; il s'agit d'une responsabilité quotidienne qui peut être aussi exigeante qu'un emploi à temps plein.** En plus de leurs responsabilités professionnelles et scolaires, les aidants qui travaillent fournissent encore en moyenne 5,1 heures de soins actifs par jour, tandis que les aidants qui étudient fournissent encore en moyenne 4,4 heures de soins par jour. Cette charge invisible équivaut à fournir respectivement 36 heures et 31 heures de soins par semaine, en plus du travail ou des études. Ces exigences en termes de temps sont insoutenables et exposent de nombreux travailleurs et étudiants au risque de quitter leur emploi ou leurs études.

« Je ne peux travailler qu'à temps partiel en raison de mon rôle d'aidante. Une aide financière pour compenser les heures pendant lesquelles je ne peux pas travailler me serait très utile. J'ai deux filles autistes et il est difficile de joindre les deux bouts.

**Ceux qui fournissent le plus de soins sont les mêmes aidants qui travaillent le plus.** Quarante-quatre pour cent des personnes qui fournissent entre neuf et douze heures de soins par jour travaillent à temps plein, soit légèrement plus que celles qui fournissent moins d'heures de soins quotidiens. Ceux qui ont besoin de plus de soins doivent assumer davantage de dépenses à leurs frais. Les aidants en âge de travailler, qui sont les plus susceptibles d'avoir les horaires de travail les plus longs et de jeunes enfants, fournissent le plus grand nombre d'heures de soins quotidiens. Les personnes âgées de 25 à 34 ans fournissent en moyenne 6,1 heures de soins par jour, tandis que celles âgées de 35 à 44 ans fournissent en moyenne 5,6 heures de soins par jour, ce qui souligne les contraintes de temps importantes qui pèsent sur la génération sandwich.

**Pour de nombreux aidants, les journées ne comptent tout simplement pas assez d'heures.** Si un aidant travaille à temps plein, ses responsabilités professionnelles et familiales peuvent représenter plus de 13 heures par jour. Cela signifie que si une personne travaille et effectue la prestation de soins, elle doit faire des concessions : elle doit consacrer moins de temps à des activités telles que le sommeil, la satisfaction de ses propres besoins (p. ex., manger, boire, se déplacer) ou d'autres responsabilités non rémunérées (p. ex., s'occuper des enfants, faire le ménage, faire du bénévolat) (Figure 5).

Figure 05. Exemple de contraintes de temps quotidiennes pour les aidants



**Cela ne s'arrête pas là : le fardeau financier lié à la prestation de soins peut inciter les aidants à travailler davantage.** Les coûts liés à la prestation de soins ont contraint 17 % des aidants qui travaillent à augmenter leur temps de travail, 9 % ont reporté leur départ à la retraite (ou ont décidé de ne jamais prendre leur retraite) et 5 % ont dû trouver un deuxième emploi. Cette situation ne fera qu'empirer à mesure que le coût de la vie, qui est le principal enjeu social pour les aidants, continuera d'augmenter.

**Les aidants sont donc soumis à une pression considérable pour trouver un équilibre entre les différents aspects de leur vie.** Environ un quart des aidants qui occupent un emploi (26 %) estiment qu'ils n'ont pas assez de temps pour eux-mêmes. Une proportion similaire d'aidants qui travaillent (23 %, et 19 % pour les étudiants) se sentent fréquemment ou presque toujours stressés entre leur responsabilité d'aidant et leurs autres responsabilités, tandis que 38 % de plus (36 % pour les étudiants) ressentent parfois ce stress. Parallèlement, les employeurs ne comprennent pas nécessairement que leurs employés subissent cette pression : 36 % des aidants qui occupent un emploi ne se sentent pas soutenus par leur employeur.

« J'ai pris ma retraite à 58 ans afin de pouvoir aider à la maison. J'ai perdu sept ans de croissance de pension dans mon milieu de travail ainsi que dans le Régime de pensions du Canada. Lorsque ma mère décédera, la différence dans mon revenu de retraite sera considérable. Un soutien financier que je pourrais consacrer à l'épargne serait une aide précieuse.

**En conséquence, de nombreux aidants en âge de travailler ne peuvent pas participer pleinement à la vie économique, ce qui ralentit considérablement notre croissance économique.** Plus d'un tiers des aidants qui occupent un emploi (36 %) déclarent que leurs responsabilités d'aidant ont nui à leur productivité au travail, leur ont fait perdre des revenus ou les ont empêchés de trouver un équilibre entre leur travail et leur rôle d'aidant. En outre, 14 % des aidants affirment que leur plus grande charge financière liée à la prestation de soins provient du fait qu'ils travaillent moins pour s'acquitter de leurs responsabilités d'aidants.

**Cela ne tient pas compte des nombreux aidants qui sont passés à un emploi à temps partiel ou qui ont quitté le marché du travail pour fournir des soins non rémunérés, ce qui réduit la productivité économique du Canada.** Cela signifie également que l'on passe à côté de l'innovation et des entreprises créées par des entrepreneurs qui ne bénéficient pas du soutien nécessaire pour concilier travail et soins. Une proportion légèrement inférieure d'aidants déclarent être sur le marché du travail en 2025 par rapport à 2023 (-3 %), y compris moins d'employés à temps plein (-2 %). À mesure que les besoins en matière de soins des Canadiens augmenteront dans les années à venir, notre économie sera encore plus affectée par la baisse de productivité, l'augmentation de l'absentéisme et la participation moins stable au marché du travail causées par la prestation de soins.

## La solution

**Les aidants ont besoin de solutions politiques qui les aident à concilier leurs responsabilités d'aidants avec leur travail et leurs études.**

### **Faire en sorte que les congés et les avantages sociaux profitent aux aidants qui occupent un emploi.**

Les aidants qui occupent un emploi affirment que la meilleure façon de les soutenir est de leur offrir des crédits d'impôt ou des avantages sociaux plus généreux et plus accessibles. À l'heure actuelle, les avantages sociaux ne correspondent pas à l'expérience typique des aidants. Par exemple, l'aidant moyen soutient la personne dont il s'occupe principalement depuis 5,1 ans, mais les avantages sociaux destinés aux aidants ne visent souvent qu'une interruption temporaire et ponctuelle du travail ou des études. De même, 15 % des aidants travaillent à temps partiel ou sont indépendants, mais les avantages sociaux destinés aux aidants ne sont souvent accessibles qu'aux travailleurs à temps plein.

### **Fournir une plus grande sécurité financière aux aidants qui occupent un emploi ou poursuivent des études.**

Les aidants qui occupent un emploi recherchent des solutions politiques à long terme qui limitent les pénalités financières liées à la prestation de soins. Selon 82 % des aidants, il est important de prendre en compte les années consacrées à la prestation de soins dans le Régime de pensions du Canada afin de protéger la sécurité financière à la retraite des personnes qui quittent leur emploi pour prodiguer des soins, tandis que 82 % déclarent que cette approche améliorerait leur situation financière. Parmi les étudiants aidants, 73 % estiment qu'il est important d'assouplir la composante fédérale des prêts étudiants.

**Offrir aux aidants la flexibilité nécessaire pour rester sur le marché du travail tout en prodiguant des soins.**

Des horaires de travail flexibles, le télétravail et la protection de l'emploi peuvent grandement aider les aidants à rester sur le marché du travail tout en prodiguant des soins. Plus de quatre aidants actifs sur cinq (81 %) estiment qu'il est important d'encourager les employeurs à adopter des politiques de travail favorables aux aidants. Ce type de politiques aide également les aidants à faire face au coût financier de la prestation de soins : 83 % des aidants actifs trouveraient financièrement utile de bénéficier d'un congé partiellement rémunéré ainsi que de jours de congé payé spécifiques à la prestation de soins.

« Les employeurs devraient permettre aux employés qui sont également aidants de modifier leurs horaires ou leurs quarts de travail, ou de faire du télétravail. [...] Ils devraient offrir des accommodements aux personnes qui jonglent avec toutes ces responsabilités, sans que ces dernières aient à craindre de perdre leur emploi en plus de tout le reste. La population vieillit, et la société n'est pas bien préparée à y faire face. Il en va de même pour notre gouvernement et nos employeurs.



## La parole aux aidants

### Bhavini Patel

Bhavini Patel est une aidante dévouée et une militante active dans la région du Grand Toronto. Son parcours d'aidante a commencé peu après que son père ait reçu un diagnostic de démence. Au fil de plus de six ans, Bhavini a progressivement assumé des responsabilités croissantes dans les soins de son père, tout en aidant sa mère âgée à répondre à ses propres besoins en matière de soins.



En 2020, alors que l'état de santé de son père s'aggravait et que ses responsabilités d'aidante s'alourdissaient, Bhavini a décidé de quitter son poste de directrice des opérations dans le secteur de l'hôtellerie pour se consacrer à plein temps à prendre soin de son père. Cela a marqué un profond changement tant dans son identité professionnelle que personnelle. Cela a également constitué un tournant économique et professionnel majeur, qui allait façonner sa sécurité financière, son parcours professionnel et son identité.

Tout au long de son parcours d'aidante, Bhavini est restée étroitement impliquée dans la vie quotidienne de ses deux parents, habitant à proximité et consacrant chaque semaine l'équivalent d'un emploi à temps plein à ses responsabilités d'aidante. Son rôle allait bien au-delà du simple soutien émotionnel ; elle est devenue la principale décideuse et coordonnatrice, gérant les questions financières, assurant la défense des intérêts médicaux et coordonnant les interactions avec une équipe de soins interprofessionnelle, ainsi qu'avec les préposés aux soins personnels.

Si elle a pu compter sur le soutien de sa famille grâce à un système de rotation des tâches, les soutiens officiels, tels que les services d'aide à domicile financés par les pouvoirs publics, étaient souvent limités en termes de portée et de flexibilité, ce qui a contraint Bhavini à combler des lacunes essentielles.

Le père de Bhavini est décédé à la maison en 2022. Plus récemment, elle a endossé un rôle similaire d'aidante pour son oncle, qui suit actuellement un traitement pour une maladie cardiovasculaire. Cette continuité des prestations de soins reflète un schéma familial à de nombreux aidants : même lorsqu'une période de prestation de soins intensive prend fin, une autre commence souvent, avec peu de temps pour se remettre et peu de soutiens en place.

« Je ne me suis jamais considérée comme une aidante, car j'étais simplement une fille, une nièce ou une petite-fille qui s'occupait des membres de sa famille lorsqu'ils avaient besoin d'aide. Or, tout a changé lorsque j'ai réalisé que ce à quoi j'étais confrontée était bien plus vaste : il y a la gestion administrative et financière d'un foyer ; il y a les médicaments et les ajustements de mode de vie ; et il faut anticiper ce qui va se passer au cours de ce parcours inconnu qui s'annonce.

L'impact de la prestation de soins sur la vie de Bhavini a été considérable et se fait encore sentir aujourd'hui. Elle est toujours confrontée à des difficultés financières liées à la perte de revenus et au recours à ses économies personnelles, ainsi qu'aux défis liés à la réinsertion sur le marché du travail après une longue absence. Les exigences liées à la prestation de soins ont également limité sa capacité à entretenir des relations sociales et à disposer de temps pour elle-même. Notamment, son épuisement professionnel tenait moins à la pression émotionnelle qu'à la charge logistique et administrative incessante liée à la gestion de systèmes fragmentés et à la coordination des soins.

Malgré ces difficultés, Bhavini a développé un sens aigu de sa mission et s'est engagée activement dans la défense des intérêts des aidants par l'intermédiaire d'organisations, telles que la Alzheimer Society Peel, l'Institute for Better Health, l'Organisme de soutien aux aidants naturels de l'Ontario et le Centre canadien d'excellence pour les aidants.

À bien des égards, cette interruption de six ans dans sa carrière, pendant laquelle elle s'est consacrée à plein temps à la prise en charge d'un proche, a redéfini son parcours professionnel d'une manière qu'elle n'aurait jamais imaginée. Elle recherche aujourd'hui des opportunités lui permettant de conjuguer son expérience professionnelle et son vécu personnel, dans le but d'améliorer les systèmes et les dispositifs de soutien destinés aux autres aidants confrontés à des défis similaires. Bhavini estime que le fait d'amener les employeurs à faire preuve de compassion et de flexibilité, en particulier envers les aidants, constituerait un grand pas dans la bonne direction.

« Soutenir les employés face aux réalités du rôle d'aidant est essentiel pour retenir les talents hautement performants qui n'hésiteront pas à se dépasser lorsqu'ils se sentiront enfin compris. Les aidants acquièrent des compétences précieuses et transférables, et face au vieillissement de la population et à la pression croissante sur le système de santé, nous avons besoin que les lieux de travail, les équipes RH et les assureurs collaborent pour maintenir les personnes, en particulier les femmes, sur le marché du travail. Soutenir les aidants n'est pas facultatif ; c'est quelque chose qui aura un impact sur nous tous. »





« Les aidants se perdent dans la bureaucratie [gouvernementale]. Facilitez-leur la tâche en réduisant la paperasse afin qu'ils puissent se consacrer pleinement à aider les autres.

### Troisième pilier

## Renforcer les soutiens financiers pour les bénéficiaires de soins

### L'enjeu

**L'accès limité aux aides financières nuit aux bénéficiaires de soins et oblige les aidants à consacrer davantage de temps et d'argent aux soins.**

**Vivre avec une condition nécessitant des soins implique à la fois un investissement en temps et un coût financier.** Les contraintes administratives et les systèmes complexes auxquels les bénéficiaires de soins doivent faire face ont un impact direct sur les responsabilités des aidants. Trente-cinq pour cent des aidants gèrent les finances et l'assurance maladie de la personne dont ils s'occupent, tandis que 31 % planifient ou coordonnent ses soins, alors que 23 % lui fournissent un soutien financier. Le fait que 12 % des aidants reçoivent eux-mêmes des soins vient compliquer encore davantage le lien entre les finances des aidants et celles des personnes dont ils s'occupent.

**Certains groupes d'aidants sont plus susceptibles de contribuer financièrement à la vie des bénéficiaires de soins.**

Les aidantes et les aidants âgés de 55 ans ou plus sont plus susceptibles de gérer les finances des bénéficiaires de soins que leurs homologues. De plus, les aidants autochtones (37 %) sont plus susceptibles de fournir une aide financière aux bénéficiaires de soins. Les bénéficiaires de soins ayant une déficience intellectuelle ou développementale sont également soutenus par des aidants qui s'impliquent fortement dans les aspects financiers des soins, 48 % d'entre eux gérant les finances des bénéficiaires de soins et 44 % leur apportant une aide financière. L'inégalité est au cœur de cette situation : la bureaucratie impose souvent la charge administrative la plus lourde aux personnes qui ont le plus de difficultés à s'y retrouver et qui ont le plus besoin d'aide.

« Il est très difficile d'accéder aux crédits d'impôt et aux programmes d'aide. Les formalités administratives sont longues et fastidieuses, les délais sont longs, les travailleurs sociaux ne sont pas toujours d'accord avec les diagnostics médicaux, etc. Il est nécessaire de mettre en place un meilleur service d'accueil et des aides automatisées pour faciliter les démarches !

“ Lorsque vous êtes mère d'un enfant vivant avec un handicap et que vous êtes vous-même handicapée, il est pratiquement impossible de conserver un emploi. Nos médicaments coûtent plus de 400 \$ par mois. Nous avons fait une demande auprès du [régime provincial d'assurance-médicaments], mais le système n'est pas bien conçu [...] et nous finissons par payer de notre poche de toute façon, car rien n'est automatisé. Je me sens épuisée et j'ai l'impression de ne pas vraiment profiter de la vie.

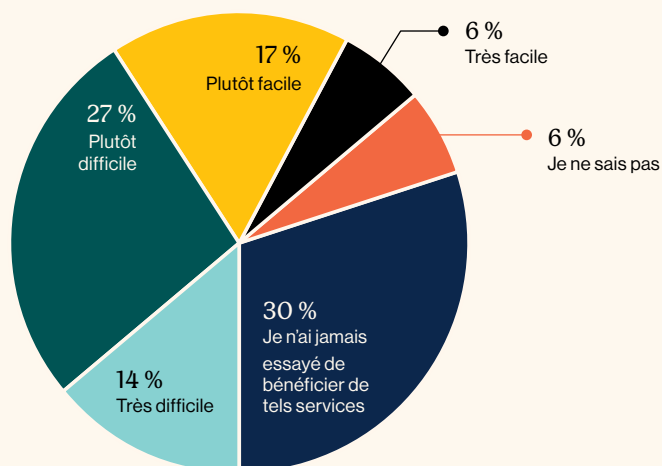
**Malgré un besoin évident de soutien financier, les aidants et les bénéficiaires de soins ne bénéficient pas des crédits d'impôt auxquels ils ont droit.** Plus de la moitié des aidants (51 %) déclarent ne pas les connaître, et seuls 13 % d'entre eux en ont véritablement bénéficié. La méconnaissance des crédits d'impôt liés aux soins est encore plus marquée chez les aidants âgés de 35 à 54 ans (58 %), chez les nouveaux arrivants au Canada depuis moins d'un an (60 %) et chez les aidants de personnes ayant des besoins liés au vieillissement (61 %).

**Ces difficultés financières s'inscrivent dans un contexte de système de soins inabordable et de crise du coût de la vie.** Un aidant sur dix (10 %) a assumé son rôle d'aidant parce qu'il n'avait pas accès à des options de soins abordables, et 64 % des aidants qui ont tenté d'accéder à des services de soins déclarent avoir eu des difficultés à trouver des services abordables dans leur communauté (Figure 6). Bien que des services publics existent, seuls 14 % des aidants ont eu recours à des soins à domicile financés par des fonds publics.

« D'après mon expérience, les services les plus difficiles à obtenir sont les services de répit à court terme et les soins de longue durée subventionnés. La demande dépasse l'offre dans ces deux domaines, principalement en raison du manque de personnel. La rémunération pour ce type de travail est insuffisante. [...] Si nous souhaitons bénéficier de soins de qualité, nous devons être prêts à payer, tout comme nous devons payer pour tout autre service ou produit de qualité

Figure 06. Difficultés d'accès à des services de soins abordables

Dans quelle mesure a-t-il été difficile d'obtenir des services abordables dans la région où vous fournissez des soins ?



## La solution

**Les aidants ont besoin d'un accès plus facile aux aides financières pour les bénéficiaires de soins et à des niveaux de financement adéquats.**

### Réduire les obstacles administratifs pour les bénéficiaires de soins et leurs familles.

Les aidants et les bénéficiaires de soins doivent composer avec un système complexe de prestations et de mesures de soutien : ils obtiennent des renseignements auprès des fournisseurs de soins de santé (45 %), des travailleurs sociaux (36 %) et des organismes provinciaux (25 %), entre autres. Quatre aidants sur cinq souhaitent voir les obstacles à l'accès aux aides financières réduits, notamment grâce à un accès simplifié et élargi au Crédit d'impôt pour personnes handicapées et aux prestations connexes (81 %) et à l'inscription automatique aux aides financières (p. ex., la Prestation canadienne pour personnes handicapées, le Régime enregistré d'épargne-invalidité) (81 %). L'intérêt pour ces deux solutions était encore plus marqué chez les aidants âgés de 35 à 54 ans, ceux qui s'occupent d'un enfant ou d'une personne atteinte de démence et ceux qui connaissent des difficultés financières .

« Il faut pratiquement une maîtrise pour bien comprendre le dédale des aides possibles. [...] Il nous faut une feuille de route claire pour nous y retrouver.

### **Augmenter la Prestation canadienne pour les personnes handicapées et l'ampleur des autres aides financières destinées aux bénéficiaires de soins**

Le système de prestations canadien n'est pas suffisant pour soutenir financièrement les bénéficiaires de soins, ce qui peut conduire à une dépendance financière vis-à-vis des aidants : près d'un quart des aidants (23 %) viennent compléter les revenus des bénéficiaires de soins. Les aidants se retrouvent dans des situations financières difficiles en raison du soutien financier qu'ils apportent à leurs proches, une grande partie d'entre eux étant confrontés à des difficultés financières (49 %) et à des épreuves (41 %) directement liées à leurs responsabilités d'aidants. Il n'est donc pas surprenant que le coût de la vie soit l'enjeu le plus important que les aidants souhaitent voir abordé par le gouvernement.

Il existe également des restrictions quant aux dépenses prises en charge par les programmes gouvernementaux. Parmi les aidants, 29 % déclarent que leurs principales dépenses de soins non remboursées concernent des articles médicaux et de soins personnels, notamment des produits pour le bain et la douche, des aides à la mobilité et au transfert, ainsi que d'autres équipements médicaux. Les dépenses médicales des aidants sont plus fréquentes chez les aidants issus de l'immigration, les aidants de moins de 35 ans et ceux qui s'occupent d'une personne vivant avec un handicap. Ces groupes sont déjà confrontés à des obstacles multiples pour accéder à des aides financières.



## La parole aux aidants

### Elizabeth Chambers

Le parcours d'Elizabeth Chambers en tant qu'aidante n'a pas commencé du jour au lendemain : il s'est construit tout au long de sa vie. Jeune, elle a fait du bénévolat auprès de personnes avec des besoins particuliers et a soutenu des membres de son entourage dans leur rôle de parents d'accueil. Cette expérience précoce a posé les premiers jalons d'une vie qui serait marquée par le souci des autres, la défense des droits et la résilience.



À l'âge adulte, Elizabeth a quitté son métier d'enseignante et, avec son époux Keith, est devenue parent d'accueil. Lorsque son frère d'accueil adolescent, Adam, qui vivait avec sa famille depuis sa petite enfance, a demandé à rester non pas en tant que « petit frère d'accueil », mais en tant que membre permanent de la famille, ils ont accepté et l'ont accueilli comme leur fils. Adam, qui vit avec un handicap intellectuel et un trouble du développement, est aujourd'hui, âgé de 28 ans. Il reste, comme le dit Elizabeth, « la personne la plus gentille qui soit, dotée d'un immense sens de l'humour ».

La prestation de soins s'est encore élargie avec la naissance de son plus jeune fils, William, à la suite de complications qui ont failli leur coûter la vie à tous les deux. Aujourd'hui âgé de huit ans, William est muet, sourd et aveugle, porte une trachéotomie et un respirateur artificiel la nuit, et est atteint de tétraplégie spastique, ce qui exige des soins 24 heures sur 24.

Aux côtés d'Adam et de leur fille de 14 ans, Daisy, qu'Elizabeth tient à préserver de toute responsabilité liée aux soins, la famille s'occupe également à plein temps de la mère d'Elizabeth, âgée de 89 ans, qui vit avec la maladie d'Alzheimer depuis plus de sept ans.

Elizabeth décrit son rôle comme celui de superviser « une montagne de responsabilités » : six personnes sous le même toit, chacune ayant des besoins complexes et en constante évolution. Seulement pour William, elle est responsable de coordonner un réseau de plus de 50 fournisseurs de soins, thérapeutes et professionnels. La logistique est extrêmement complexe, mais les enjeux sont profondément personnels.

Même avec un tel niveau d'implication, le système censé soutenir des familles comme la sienne semble souvent précaire. Il arrive même parfois que certains services essentiels disparaissent sans avertissement. Lorsqu'un fournisseur de

soins important a été contraint de cesser de travailler en raison d'un retard dans l'obtention de son visa, la famille s'est retrouvée dans une situation désespérée. C'est une réalité bien trop courante dans un système où il est rarement possible de trouver rapidement un remplaçant.

Les contraintes financières viennent aggraver encore davantage la situation. Malgré l'intensité des soins requis, la famille d'Elizabeth ne remplit pas les conditions requises pour bénéficier d'une aide complète. L'équipement indispensable entraîne des frais importants à la charge des parents. Un fauteuil roulant « de base » acheté récemment pour William a coûté environ 11 000 \$. Le Programme ontarien d'appareils et d'aides techniques a couvert 75 % du coût.

En tant qu'aidante à temps plein, Elizabeth ne perçoit aucun revenu, ne cotise pas pour sa retraite et ne bénéficie d'aucune prestation liée à l'emploi – des pertes qui s'accumulent au fil du temps.

« J'occupais le poste de mes rêves et j'avais prévu un congé de maternité de courte durée », explique-t-elle. « Mais les soins dont mon fils avait besoin ont rendu cela impossible, et j'ai fini par être complètement épuisée. »

Le fardeau physique et émotionnel est permanent. Le sommeil est irrégulier. Les moments de répit sont rares. Les besoins fondamentaux sont souvent mis de côté.

Parallèlement à son rôle d'aidante, elle est devenue une fervente défenseure et une contributrice active à la recherche au sein du CanChild Centre for Childhood-Onset Disability Research de l'Université McMaster, où elle intervient en tant que représentante des familles, chercheuse, autrice et partenaire dans le cadre de multiples projets. Elle se passionne tout particulièrement pour des programmes tels qu'ENVISAGE, qui accompagnent les familles dès le début de leur parcours d'aidants, en les aidant à faire face à leur nouvelle réalité avec « confiance et solidarité ».

Malgré tout, son objectif reste clair, mais il n'est jamais exempt d'inquiétude.

« Je m'inquiète pour l'avenir, et pas seulement pour mes enfants, mais aussi pour les aidants comme nous. Tout semble être à court terme et réactif. Que se passera-t-il dans 20 ou 30 ans, lorsque nous aurons nous aussi besoin de soins ? Pourquoi ne puis-je pas trouver un moyen de prendre soin de mes proches aujourd'hui tout en sachant que je n'ai pas à craindre pour mon propre avenir à cause de cela ?





« [Nous avons besoin] de financement accru pour les maisons de retraite et les établissements de soins de longue durée. Les travailleurs ne reçoivent pas une rémunération à la hauteur de leur valeur.

#### Quatrième pilier

### Construire une main-d'œuvre durable de fournisseurs de soins

#### L'enjeu

**Les fournisseurs de soins atteignent un point de rupture, et beaucoup d'entre eux risquent de quitter leur poste, ce qui menace le système de soins rémunérés du Canada.**

**Le travail de soins est peu rémunéré, physiquement exigeant et très stressant, ce qui crée une main-d'œuvre au bord de l'épuisement.** Plus de la moitié des fournisseurs de soins (59 %) estiment que leur rémunération n'est pas équitable ; ce chiffre atteint 67 % chez les femmes. Vingt-huit pour cent ne se sentent pas en sécurité au travail et 37 % se sentent peu soutenus dans leur travail. Le sentiment de ne pas être soutenu est encore plus fréquent chez les fournisseurs de soins qui ne sont pas citoyens canadiens (54 %) et chez ceux dont la santé mentale est moyenne ou mauvaise (65 %). Pourtant, les fournisseurs de soins savent qu'ils accomplissent un travail précieux : 70 % estiment que leur travail est apprécié par les personnes dont ils s'occupent.

**Le secteur des soins souffre d'un manque chronique de ressources et de personnel.** Deux fournisseurs de soins sur cinq (39 %) estiment que leur équipe est insuffisante pendant leurs gardes. Parallèlement, un tiers des aidants (32 %) s'occupent d'une personne dans un établissement de soins de longue durée ou une maison de retraite, assumant ainsi une charge de travail importante et non rémunérée afin de pallier le manque de personnel dans le système de soins rémunérés.

**En raison de ces conditions de travail difficiles, environ les trois quarts (73 %) de tous les fournisseurs de soins ont songé à quitter la profession.** Les raisons les plus courantes pour envisager un changement de carrière étaient un salaire insuffisant (27 %), un mauvais équilibre entre vie professionnelle et vie privée, l'épuisement professionnel ou le stress (21 %) et le manque de sécurité d'emploi (17 %). Tous ces facteurs étaient plus importants pour les femmes que pour leurs homologues masculins. Avec l'augmentation des besoins en matière de soins et le vieillissement de la population, il est plus urgent que jamais de recruter et de retenir les fournisseurs de soins dans le secteur des soins, et non de les pousser à le quitter.

**Certains groupes de fournisseurs de soins sont plus susceptibles d'avoir envisagé de quitter leur poste.** Ce risque est le plus élevé chez les accompagnateurs de personnes vivant avec un handicap (90 %) et les travailleurs de relève (81 %). Il est également supérieur à la moyenne chez les fournisseurs de soins âgés de moins de 35 ans (86 %), les fournisseurs de soins de la communauté 2ELGBTQ+ (79 %) et les fournisseurs de soins qui ne sont pas citoyens canadiens (89 %). La quantité de soins prodigués a également une incidence : 91 % des fournisseurs de soins travaillant plus de 13 heures par jour ont envisagé de changer de carrière. Cela signifie que les fournisseurs de soins qui contribuent le plus à maintenir le système de soins canadien sont également les plus susceptibles de quitter le système.

« Lorsque la direction [...] encourage le travail d'équipe, cela contribue grandement à l'ambiance de travail et apporte un soutien supplémentaire. Maintenir un effectif suffisant permet d'équilibrer la charge de travail

## ◀ La solution

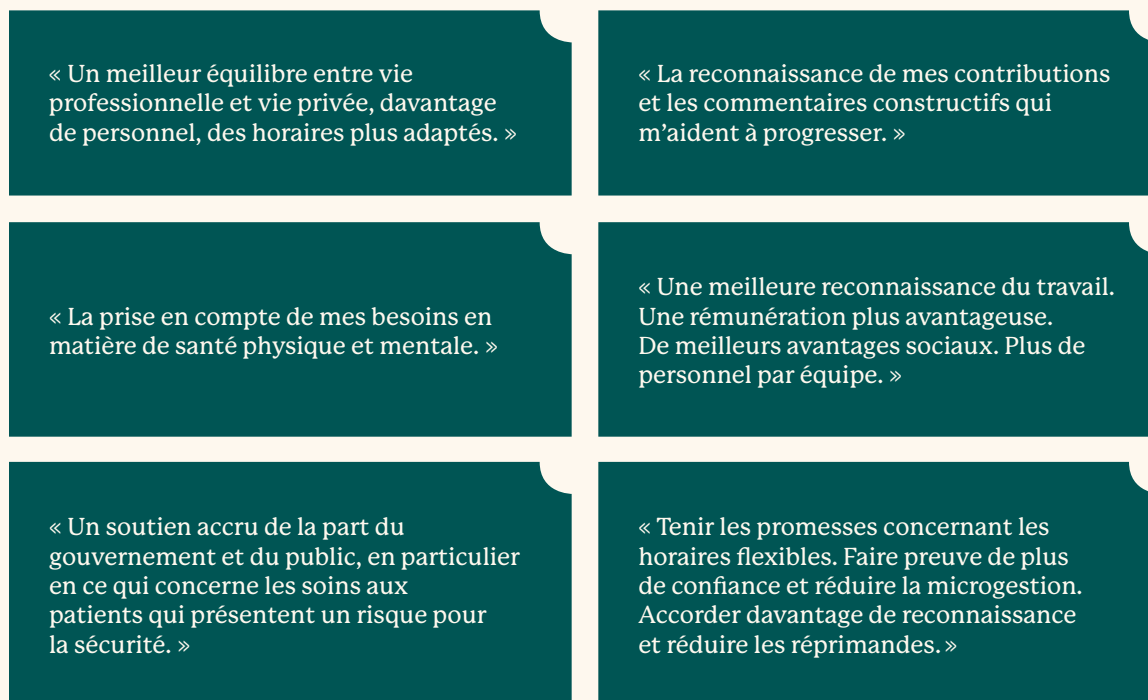
**Des changements dans les conditions de travail peuvent permettre aux fournisseurs de soins de continuer à exercer leurs fonctions essentielles.**

### ■ Valoriser les fournisseurs de soins en leur offrant des salaires adéquats et de meilleures conditions de travail.

Presque tous les fournisseurs de soins (91 %) estiment que l'amélioration des conditions de travail les encouragerait à continuer à travailler dans le secteur des soins. La rémunération est le facteur le plus courant qui incite les fournisseurs de soins à rester en poste. Quarante-cinq pour cent des répondants estiment qu'une rémunération plus élevée les inciterait à continuer à travailler dans ce secteur. Ce sentiment est également partagé par les aidants : 82 % d'entre eux souhaitent que les fournisseurs de soins rémunérés gagnent un salaire décent.

Parmi les autres facteurs qui contribueraient à retenir la main-d'œuvre dans le secteur des soins, citons des horaires de travail raisonnables (29 %), des horaires flexibles (28 %) et un environnement de travail favorable (27 %). Lorsqu'on a demandé aux aidants d'identifier des moyens d'accroître le soutien obtenu au travail, ils ont mentionné : une équipe de direction compréhensive (35 %), la collaboration ou le travail d'équipe (19 %) et des effectifs suffisants (13 %).

**Figure 07.** Besoins en matière de soutien pour les fournisseurs de soins au travail



## **Protéger et encourager les travailleurs migrants dans le secteur des soins.**

La main-d'œuvre soignante canadienne dépend fortement des nouveaux arrivants, qui sont souvent confrontés à des conditions de travail et d'immigration précaires. Près d'un fournisseur de soins sur cinq (19 %) n'est pas citoyen canadien, c'est-à-dire qu'il est soit résident permanent (10 %), résident temporaire (6 %), réfugié (5 %) ou demandeur d'asile (1 %). Parmi les fournisseurs de soins nés à l'étranger, 24 % sont au Canada depuis moins de cinq ans. Les aidants considèrent qu'il est prioritaire de soutenir ces fournisseurs de soins. Plus de la moitié (56 %) estiment qu'il est important d'améliorer les voies d'accès à la résidence permanente pour les travailleurs migrants du secteur des soins.



## La parole aux aidants

Fredrica Henry-Pottinger

Chaque jour à Toronto, Fredrica Henry-Pottinger peut aider quelqu'un à se rendre au cinéma pour la première fois, accompagner un résident en pleine crise comportementale ou simplement s'asseoir aux côtés d'une aînée pour lui lire un livre. Ces moments, qui peuvent paraître insignifiants à première vue, sont pour elle d'une importance capitale.



« Je considère chaque personne comme un cadeau. Les droits sont importants, mais les occasions réelles pour les gens de façonner leur propre vie, de tisser des liens et de faire ce qui compte pour eux le sont tout autant. »

Depuis plus de deux décennies, la prestation de soins lui a permis de se bâtir une carrière et de vivre sa vocation. Au fil de son parcours, qui a débuté par un travail de soutien informel, elle a occupé des postes structurés consistant à planifier des sorties et des événements, a travaillé dans un foyer pour enfants, avant de se joindre à l'équipe de Community Living Toronto. Aujourd'hui, elle travaille dans un foyer de groupe à titre d'intervenante en soutien résidentiel auprès d'adultes vivant avec un handicap.

Fredrica croit que les soins doivent favoriser la dignité, l'autonomie et le sentiment d'appartenance. Elle accompagne six personnes nécessitant des soins 24 heures sur 24, en les aidant dans leurs activités quotidiennes tout en les soutenant dans la réalisation de leurs objectifs, de leurs relations et des expériences qui leur tiennent à cœur.

« Ce que j'apprécie dans mon travail, c'est d'élaborer des plans de soins et de définir des objectifs à court terme pour améliorer la qualité de vie. Voir quelqu'un aller au cinéma pour la première fois, se faire une nouvelle amie ou s'amuser lors d'un barbecue communautaire, c'est tellement valorisant. »

Ces moments, souvent considérés comme acquis, soulignent pourquoi ce travail est si important. Or, malgré ces belles satisfactions, Fredrica ne cache pas les réalités auxquelles sont confrontés les travailleurs de première ligne.

« C'est l'un des secteurs les moins bien rémunérés. Nous touchons des vies au même titre que les premiers intervenants, le personnel infirmier et les enseignants, mais les salaires ne reflètent pas cette réalité. »

De nombreux travailleurs jonglent entre plusieurs emplois : la journée dans les écoles, le soir dans des foyers de groupe et les fins de semaine partout où ils le peuvent. Il peut en résulter un épuisement physique, émotionnel et social, avec peu de temps ou d'argent à consacrer à leur bien-être personnel.

L'engagement de Fredrica va bien au-delà de ses heures de travail. Depuis une dizaine d'années, elle milite au sein du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) pour défendre les employés et les personnes qu'ils soutiennent. Son action s'étend du niveau local au niveau national et porte principalement sur la santé et la sécurité ainsi que sur les droits des employés, notamment en s'opposant à des mesures telles que le projet de loi 124 de l'Ontario, qui plafonnait les augmentations salariales dans le secteur public à 1 % pendant trois ans.

La loi a été abrogée en février 2024 après que les tribunaux l'aient jugée inconstitutionnelle. Si de nombreux travailleurs ont bénéficié de renégociations salariales et de paiements rétroactifs, le processus d'indemnisation est toujours en cours pour plusieurs autres.

« Pendant la COVID, on nous qualifiait de héros au moment même où nos salaires étaient plafonnés. »

Fredrica aborde également d'autres enjeux, notamment le recours à du personnel d'agence non syndiqué et les obstacles auxquels sont confrontés les travailleurs étrangers temporaires. Les catégories d'immigration peuvent entraîner une sous-reconnaissance et une sous-rémunération des travailleurs qualifiés du secteur des soins, qui disposent en outre de peu de possibilités d'accéder à la résidence permanente.

« Ces travailleurs ne jouissent pas des mêmes droits. Et pourtant, ils sont essentiels au système. »

Originaire de la Jamaïque, Fredrica vit au Canada depuis 1986. La prestation de soins, dit-elle, est devenue une seconde nature. Après une carrière de plus de 20 ans, elle reste profondément engagée, mais lucide quant à ce qui doit changer.

« J'espère qu'un jour, on jugera que nous méritons un salaire qui nous permette de vivre confortablement. »

D'ici là, Fredrica et des milliers d'autres personnes comme elle continuent de soutenir un système qui dépend de leur dévouement, mais qui peine à les soutenir en retour.





« Le gouvernement peut être plus efficace et plus performant dans l'utilisation des ressources.

« Les familles ne devraient pas avoir à se battre pour obtenir l'aide du gouvernement afin de soutenir les personnes âgées qui ne peuvent plus prendre soin d'elles-mêmes et qui n'ont pas les moyens de payer les soins privés nécessaires 24 heures sur 24.

### Cinquième pilier

## Faire preuve de leadership et de reconnaissance

### L'enjeu

**Les aidants et les fournisseurs de soins constituent le pilier de l'économie canadienne, mais ils n'ont pas l'impression que le gouvernement les soutient.**

**Les aidants et les fournisseurs de soins ont le sentiment d'avoir été délaissés par le gouvernement.** Une grande majorité (61 %) des aidants ne se sentent pas soutenus par le gouvernement, tandis que plus de la moitié des fournisseurs de soins partagent ce sentiment (54 %), qui est d'autant plus marqué chez certains groupes d'aidants en particulier : les aidants âgés de 35 à 54 ans (68 %), les aidants du Québec (69 %), les aidants qui connaissent des difficultés financières (71 %) et les aidants dont l'état de santé physique (72 %) ou mental (73 %) est moyen ou mauvais. Il est frappant de constater que plus des trois quarts des aidants d'un enfant atteint d'une maladie ou vivant avec un handicap (76 %) se sentent délaissés par le gouvernement. Cela montre que les aidants de tous les horizons se sentent seuls dans leur parcours de soins.

**Pour certains, le manque de soutien se traduit par un sentiment de négligence totale.** Par exemple, plus d'un quart (27 %) des aidants qui fournissent des soins à d'anciens combattants estiment que le gouvernement les a abandonnés, tandis qu'un nombre similaire (28 %) de ceux qui fournissent des soins à une personne de moins de 17 ans se sentent délaissés. Ces chiffres sont frappants, car les anciens combattants et les familles avec des enfants sont deux des groupes qui comptent le plus sur le soutien du gouvernement fédéral. Parmi les autres communautés qui se sentent laissées de côté par le gouvernement, on trouve les aidants autochtones (20 %), les aidants en difficulté financière (24 %) et les aidants qui s'occupent d'une personne dont l'état a un impact grave ou très grave sur leur fonctionnement au quotidien (24 %).

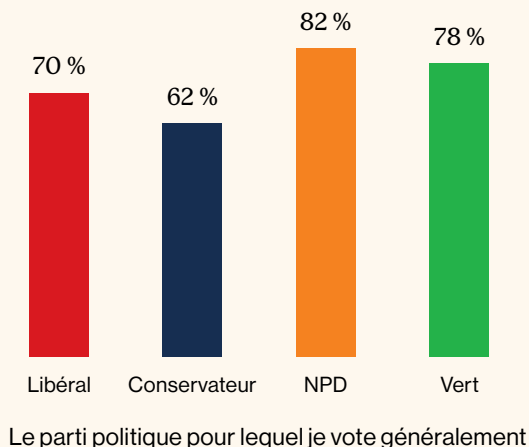
« Les demandes s'accompagnent d'un parcours bureaucratique considérable. [...] Dans certains cas, il existe un manque de coordination entre les services, et il semble y avoir des cloisonnements au sein des services et entre les services, ce qui est une source de frustration pour les aidants qui s'efforcent de répondre aux besoins d'un proche.

**Les mesures gouvernementales en matière de soins sont un enjeu qui transcende les clivages politiques et qui concerne l'ensemble du pays.**

Indépendamment du parti politique pour lequel ils votent habituellement lors des élections fédérales, au moins trois aidants et fournisseurs de soins sur cinq votent en tenant compte des politiques en matière de prestation de soins (Figure 9). Dans toutes les provinces et tous les territoires, au moins 62 % des aidants et des fournisseurs de soins tiennent compte des politiques en matière de prestation de soins lorsqu'ils votent, le taux le plus élevé étant enregistré à l'Île-du-Prince-Édouard, où 83 % des électeurs en tiennent compte. Depuis 2023, le nombre d'aidants et de fournisseurs de soins qui votent en tenant compte de l'enjeu de la prestation de soins a légèrement augmenté (+2 %). Tout comme le besoin de soins, la prestation de soins est un enjeu électoral qui transcende les clivages démographiques, politiques et géographiques.

Figure 08. Voter en tenant compte de la politique en matière de prestation de soins

**La politique en matière de prestation de soins influence mon vote**



**Les familles de militaires et d'anciens combattants illustrent parfaitement les domaines dans lesquels le gouvernement fédéral peut faire la différence en matière de politique de soins.** Il s'agit d'une population dont les besoins en matière de services relèvent de la compétence fédérale et qui est confrontée à des difficultés particulières en matière de prestation de soins. Le gouvernement doit reconnaître ces différences et agir en conséquence. Les aidants militaires et anciens combattants sont notamment confrontés à des difficultés financières particulières. Les aidants d'un militaire présentent l'un des taux de difficultés financières les plus élevés parmi les groupes d'aidants, 67 % d'entre eux déclarant avoir connu des difficultés financières légères ou importantes au cours de l'année écoulée (contre 40 % pour les non-militaires). De même, ils ont plus de difficultés à trouver des services abordables dans leur communauté, 57 % d'entre eux déclarant que cela est très difficile ou assez difficile, contre 40 % parmi leurs homologues. Plus d'un tiers (36 %) des aidants de militaires ne connaissent pas les crédits d'impôt disponibles liés aux soins, et seuls 13 % y ont eu recours. Ensemble, ces statistiques contribuent probablement à la forte proportion d'aidants de militaires et d'anciens combattants qui estiment que le gouvernement les a abandonnés.

## La solution

**Les aidants et les fournisseurs de soins de tous les horizons politiques attendent du gouvernement qu'il prenne des mesures dans le domaine des soins et des politiques connexes.**

### **Faire de la prestation de soins une priorité gouvernementale.**

Les aidants et les fournisseurs de soins ne sont pas satisfaits des efforts déployés par le gouvernement en matière de politique sur la prestation de soins. Près de la moitié des aidants et des fournisseurs de soins (44 %) sont déçus des progrès réalisés par le gouvernement fédéral dans ce domaine. Le sentiment de déception est encore plus marqué chez les personnes qui fournissent les soins les plus intensifs. Plus de la moitié des aidants et des fournisseurs de soins qui fournissent entre quatre et huit heures de soins par jour (53 %), qui fournissent des soins depuis 11 à 20 ans (59 %) et qui s'occupent d'une personne dont les capacités fonctionnelles quotidiennes sont gravement ou très gravement atteintes (52 %) sont déçus des efforts du gouvernement. Les aidants et les fournisseurs de soins, qui sont au cœur de notre système de soins, estiment que le gouvernement n'en fait pas assez.

**La déception des Canadiens à l'égard de la politique en matière de prestation de soins se traduit par un enjeu électoral majeur.** Environ deux tiers des aidants et des fournisseurs de soins (65 %) affirment que la politique en matière de prestation de soins guide leur choix électoral, et la moitié des Canadiens seront amenés à prodiguer des soins au cours de leur vie. La politique en matière de prestation de soins revêt une importance particulière pour les aidants et les fournisseurs de soins de moins de 35 ans (74 %), qui représenteront une part croissante de l'électorat au fil du temps. Ces données indiquent clairement aux responsables politiques que les soins ne sont pas un enjeu marginal ; la manière dont le gouvernement prend les aidants en charge est une préoccupation majeure pour de nombreux Canadiens.

« Le coût des services d'aide à domicile et des maisons de retraite est inabordable, ce qui incite les gens à s'en occuper eux-mêmes et entraîne des problèmes médicaux. Il est nécessaire que le gouvernement contribue à réduire le coût des soins aux personnes âgées.

## ■ **Faire preuve de leadership fédéral dans le domaine des soins de santé.**

La prestation de soins et le système de santé sont étroitement liés. Environ un tiers des aidants soutiennent les personnes dont ils s'occupent en coordonnant les soins, tandis que les fournisseurs de soins de santé constituent la source d'information la plus courante pour les aidants en matière de soutien, de services et de prestations. Parallèlement, un système de santé solide peut contribuer au bien-être des aidants, qui sont soumis à une pression importante sur leur santé physique et mentale. Dix-sept pour cent des aidants affirment que leur propre santé a souffert en raison de leurs responsabilités d'aidants et environ les trois quarts des aidants (74 %) estiment qu'il est important que les fournisseurs de soins évaluent et contrôlent leur bien-être. Compte tenu de toutes ces interactions, il n'est pas surprenant que trois des six principaux enjeux que les aidants et les fournisseurs de soins aimeraient voir abordés par le gouvernement concernent les soins de santé, les délais d'attente et l'accès à un médecin.

## ■ **Veiller à ce que les familles de militaires et d'anciens combattants reçoivent le soutien qu'elles méritent.**

À l'heure actuelle, la moitié des anciens combattants bénéficiaires de soins et 37 % des aidants et des fournisseurs de soins aux anciens combattants reçoivent un soutien d'Anciens Combattants Canada. Les aidants de militaires et d'anciens combattants ont manifesté un vif intérêt pour certaines formes de soutien, dont beaucoup relèvent du mandat du gouvernement fédéral en matière d'aide aux militaires. Ces formes de soutien comprennent des services gratuits de soutien psychologique et de santé mentale (83 %), un meilleur accès aux services de soins à domicile (75 %), une formation officielle sur les responsabilités d'aidant (73 %) et un Crédit canadien pour les aidants remboursable (71 %).

Alors que le Canada continue d'investir dans la défense nationale, une partie de ces efforts devrait inclure le renforcement de son engagement envers les personnes qui servent dans les forces armées. Une meilleure coordination du système est nécessaire pour soutenir les anciens combattants et les militaires qui prodiguent et reçoivent des soins. Le service militaire présente des défis particuliers en matière de soins, tels que les déménagements fréquents, l'isolement des réseaux de soutien et les interruptions dans la continuité des soins. Pour relever ces défis, le gouvernement fédéral doit assurer une transition fluide des dossiers médicaux, l'admissibilité interprovinciale, la continuité des services et l'accès à une gestion de cas spécifique aux militaires.



## La parole aux aidants

Nicholas Goberdhan

Nicholas Goberdhan est doctorant en sciences de la communication à l'Université Concordia. Ses recherches portent sur les jeunes aidants et l'intersection entre la proche aidance, la culture et l'identité. Ce travail trouve son origine dans une expérience très personnelle.

Enfant unique, il a grandi dans un foyer à revenu modeste avec ses deux parents. Sa mère était confrontée à des enjeux de santé mentale, tandis que son père travaillait pour assurer la stabilité financière de la famille. Quant à Nicholas, il a endossé un rôle différent au sein du foyer. Un rôle qui ne se définissait pas par les soins physiques, mais par la vigilance, l'anticipation et la responsabilité émotionnelle.

Dès son plus jeune âge, il a appris à déceler la détresse de sa mère et les changements dans son bien-être, à remarquer quand quelque chose changeait et à intervenir rapidement lorsque la situation semblait instable. Ce qu'il considère aujourd'hui comme un rôle d'aidant n'était pas perçu comme un rôle défini à l'époque, c'était simplement quelque chose qu'il faisait.

« J'ai pris conscience que certaines de mes actions en tant qu'aidant n'étaient pas d'ordre physique. Je passais beaucoup de temps assis à ses côtés, très attentif à ce qui se passait, et conscient des situations où elle était en proie à une détresse émotionnelle. J'étais présent et j'ai appris à désamorcer les tensions.

Cette forme de soins était constante, mais largement invisible. Il n'y avait aucun soutien officiel, aucune orientation, ni aucune compréhension commune de ce qu'il vivait. Une grande partie de son enfance a été marquée par l'incertitude et la nécessité de rester attentif aux changements à la maison.

« Je guettais les intonations dans sa voix qui trahissaient une détresse. J'avais cette sorte d'hyper-conscience, une intuition quand quelque chose n'allait pas tout à fait bien. À l'époque, je ne considérais pas cela comme un travail de soins, mais c'en était un. »



Le contexte culturel a également joué un rôle important dans le façonnement de son expérience. Issu d'une famille indo-caribéenne, la santé mentale n'était pas un sujet dont on parlait ouvertement. Cela signifiait que de nombreuses difficultés restaient confidentielles. Même lorsque la situation devenait difficile, il ne semblait pas possible de demander de l'aide. Lorsque du soutien était enfin apporté, c'était généralement à un moment critique, impliquant des visites aux urgences ou à l'hôpital, alors que la situation s'était déjà aggravée.

« Le soutien n'était présent que lorsque la situation dégénérait en crise. Il nous fallait alors apaiser les tensions sans que la police n'intervienne et ne fasse plus de mal que de bien. »

Aujourd'hui, Nicholas continue de vivre avec ses parents, qui sont désormais séparés, mais partagent le même toit. Son rôle d'aidant a évolué au fil du temps, façonné par l'expérience et une plus grande stabilité, notamment financière.

Cette stabilité a modifié son rôle. Il s'agit désormais moins de réagir que de maintenir ces conditions. La prise de conscience qu'il a développée très tôt est toujours présente. Elle ne disparaît jamais vraiment.

« Il y a toujours cette incertitude... Je me demande si ce n'est pas aujourd'hui que la situation va dégénérer. Même lorsque tout est calme, cette question me trotte sans cesse dans la tête. »

Cette expérience l'a finalement mené à ses recherches. Il fait également partie du Conseil des jeunes aidants du Canada, une organisation qu'il a découverte vers l'âge de 25 ans et qui rassemble et soutient des jeunes ayant des expériences variées de proche aidance. L'organisation se concentre sur la promotion du changement, le soutien et la mise en valeur des témoignages des jeunes aidants.

Avec le recul, il n'est pas en mesure de nommer un service manquant ou un moment précis qui aurait pu changer le cours des choses. C'est quelque chose de plus large que cela. Pour lui, le fossé réside dans tout ce qui se passe avant et après une crise. Un système qui réagit, mais n'anticipe pas, et qui laisse les aidants seuls face à l'incertitude.

Ainsi, les jeunes aidants font de leur mieux, seuls, discrètement, sans relâche, et souvent dans l'ombre.



# Conclusion



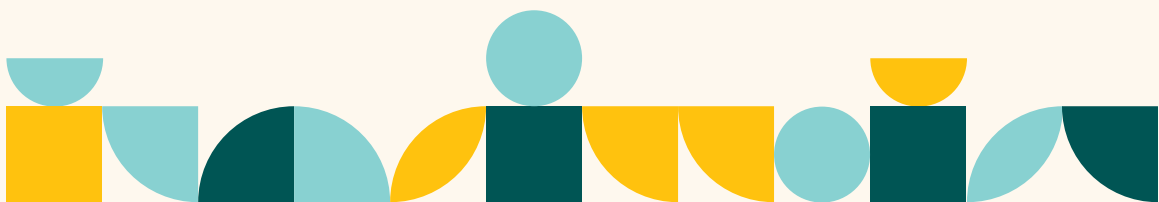
# Les aidants sont unis dans ce dont ils ont besoin pour s'épanouir

**Le statu quo en matière de prestation de soins est préoccupant pour les Canadiens.** Les aidants, les fournisseurs de soins et les bénéficiaires de soins sont déçus de la manière dont le gouvernement gère la crise des soins et considèrent qu'il s'agit d'un choix politique délibéré de les laisser sans soutien. Les aidants portent le fardeau de systèmes de santé et sociaux insuffisants et reçoivent peu de soutien de la part de leurs gouvernements. Le coût mental, physique et financier de la prestation de soins ne nuit pas seulement aux individus ; il freine la productivité et la croissance économique et constitue une menace majeure pour notre résilience économique face à des risques croissants. Les défis actuels en matière de soins sont déjà préoccupants, mais ils ne sont qu'un avant-goût du danger vers lequel le Canada se dirige à mesure que notre population vieillit et que les besoins en matière de soins deviennent de plus en plus fréquents et complexes.

**La crise des soins empêche le Canada d'atteindre la prospérité économique.** Les aidants qui occupent un emploi sont pris dans un cercle vicieux : ils doivent travailler davantage pour répondre aux exigences financières liées aux soins et travailler moins pour répondre aux exigences en matière de temps liées aux soins. Les aidants sont épuisés, perdent des revenus et des économies et voient leur productivité diminuer. Les Canadiens en âge de travailler passent à côté d'une participation à long terme à la main-d'œuvre, d'opportunités d'entrepreneuriat et d'innovation et de la possibilité de se préparer à assumer le coût de leurs propres besoins éventuels en matière de soins. Alors que le Canada traverse une période d'incertitude économique historique, une économie des soins durable constituera un moteur essentiel de notre résilience économique. Le Canada ne pourra pas y arriver sans placer la prestation de soins au premier plan des décisions politiques et d'investissement.

**L'engagement des Canadiens envers les soins devrait nous inciter à l'optimisme.** Les aidants et les fournisseurs de soins accomplissent un travail précieux et sont motivés à poursuivre leurs efforts lorsqu'ils bénéficient du soutien nécessaire pour s'épanouir. La politique en matière de soins nous concerne tous ; près de la moitié des Canadiens seront aidants au cours de leur vie et tous les Canadiens seront touchés d'une manière ou d'une autre par la demande croissante en matière de soins. Les aidants constituent un groupe diversifié qui partage largement la conviction que des changements simples, mais substantiels pourraient améliorer leur vie de manière considérable.

**Le CCEA a collaboré avec des aidants et des fournisseurs de soins dévoués de partout au pays afin d'élaborer un plan d'action concret pour résoudre la crise des soins.** La Stratégie nationale sur la prestation de soins et les besoins des aidants présentés dans ce rapport constituent un appel clair à l'action : il existe des lacunes importantes dans le soutien aux aidants et aux fournisseurs de soins, mais il existe également une feuille de route claire pour les combler. Il est temps de la mettre en œuvre pour bâtir un paysage de soins résilient et une économie canadienne forte.





[canadiancaregiving.org/fr](http://canadiancaregiving.org/fr)